

**COMITE INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
(CILSS)**

**COMMISSION EUROPEENNE
(CE)**

**PROGRAMME REGIONAL
"AMELIORATION DES INSTRUMENTS DU DIAGNOSTIC PERMANENT POUR
LA SECURITE ALIMENTAIRE REGIONALE" Phase III
(DIAPER III)**

TCHAD

RAPPORT D'EVALUATION / PROGRAMMATION

DIAPER III/AN III

Guy RAMPNOUX , Consultant CESD Communautaire
Ibrahim LAOUALI, ECA/DIAPER III

Décembre 1995

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Les campagnes agricoles exceptionnelles qu'a connues ces deux dernières années le Sahel relèguent au second plan les querelles de chiffres : personne ne peut sérieusement contester les excédents vivriers de la précédente campagne et les spéculations concernant les besoins d'aide n'ont plus de prise. Les contestations ne trouvant plus un terrain favorable, l'information statistique n'est plus l'objet d'un enjeu, elle est alors plus facilement "tolérée".

Qu'une mauvaise campagne s'annonce et vraisemblablement tous ceux qui "parient" sur les déficits vivriers se livreront à nouveau à des surenchères dans lesquelles les statistiques apparaissent comme des spéculations parmi d'autres. Tout l'objet d'un dispositif de statistiques agricoles est de parvenir à s'imposer indépendamment d'autres considérations et notamment des appréciations subjectives que les personnes impliquées sont toujours tentées d'apporter, ne serait-ce que pour convaincre de leur professionnalisme.

* * *

Les annonces de résultats de campagne ont le plus souvent un impact symbolique que recherchent les dirigeants politiques. Soit elles permettent de saluer la réussite ou l'échec d'une politique, soit elles permettent de sensibiliser l'opinion publique internationale pour obtenir une aide ou affirmer le bien fondé d'un choix. Elles sont rarement neutres et la plupart des dirigeants souhaitent pouvoir les contrôler, voir les orienter. L'information statistique et notamment l'information statistique agricole se prête tout à fait à ces effets d'annonce et les responsables n'hésitent pas à s'en servir. Les statisticiens n'ont pas encore assez d'autorité et ne bénéficient pas de l'Indépendance nécessaire pour faire prévaloir leurs mesures. L'avènement de régimes démocratiques devrait leur donner l'occasion de prouver leur indépendance et de faire prévaloir la rigueur et la neutralité de leurs estimations.

* * *

Dans leur fonctionnement, les systèmes d'alerte précoce peuvent être amenés à émettre des opinions qui révèlent des tendances divergentes de celles données par les informations statistiques. Il importe de bien définir les rôles respectifs et les champs observés. D'un côté il s'agit d'une information quantitative et de l'autre d'une information qualitative. Les statistiques sont le plus souvent établies au niveau national mais les échantillons sont rarement représentatifs au niveau sous-régional et même régional, les SAP¹ ciblent des zones précisément circonscrites pour lesquelles ils dégagent des tendances et des risques. La participation des deux institutions dans le dispositif de sécurité alimentaire suscite quelquefois des querelles qui se développent au détriment de l'appareil statistique facilement contesté (Burkina Faso). L'étude du Club du Sahel pour l'harmonisation des dispositifs des systèmes d'information doit apporter des éléments pour éviter que naissent ces ambiguïtés de fonctionnement. Le projet tchadien d'étude pour la mise à niveau des systèmes d'information utiles à la sécurité alimentaire va aussi en ce sens.

De la rationalisation du dispositif on peut attendre des économies substantielles aussi bien sur les moyens mis en œuvre pour la collecte d'informations (systèmes intégrés qui devraient permettre des économies d'échelle), que pour la qualité des informations et partant pour la gestion des stocks de sécurité.

¹ Pour le "décodage" des sigles se reporter aux annexes 3.

TCHAD

I. EVALUATION	3
A. ASPECT INSTITUTIONNEL	3
1. ANIMATION LOCALE	3
2. COMPOSANTE NATIONALE	3
B. ROLE ET CONTRIBUTION DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE AU DISPOSITIF DIAPER	5
C. ACTIVITES	5
1. LES ENQUETES	5
2. L'ANIMATION LOCALE	19
3. GESTION DES DEVIS PROGRAMMES	20
4. MISE EN OEUVRE DES CONDITIONALITES	20
5. BONUS MALUS	23
II. PROGRAMMATION DES ACTIVITES A METTRE EN OEUVRE ANNEE III	24
A. LES ENQUETES	24
1. L'ENQUETE AGRICOLE PERMANENTE	24
2. L'ENQUETE SUIVI DES MARCHES CEREALIERS	26
3. L'ENQUETE SUIVI DES MARCHES A BETAIL	27
4. LA CENTRALE D'INFORMATION.	28
B. L'ANIMATION LOCALE	28
C. PARTICIPATION DE L'ETAT A LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE COLLECTE	30
D. BUDGETS.	30
1. ENQUETE AGRICOLE.	31
2. SIM CEREALES.	32
3. SIM BETAIL.	33
4. ANIMATION LOCALE.	34
ANNEXE 1 : REALISATION DU DEVIS-PROGRAMME 1995-1996	36
ANNEXE 2 : PERSONNES RENCONTREES	42
ANNEXE 3 : PRINCIPAUX SIGLES UTILISES	43
ANNEXE 4 : PROCESSUS D'INTEGRATION DES DEUX ZONES DANS UN DISPOSITIF UNIQUE D'ENQUETE	44

I. EVALUATION

A. ASPECT INSTITUTIONNEL

1. ANIMATION LOCALE

EQUIPEMENT DE L'ANIMATION LOCALE

Type de matériel	Description ou type	Date d'acquisition	Etat	Observations
DEPLACEMENTS				
Véhicules TT	1 landrover	1988	très mauvais	fournit en 95 par DPPASA ²
Motos TT	1 honda 100	1995		en commande
Mobylettes	1	1989	Hors d'usage	
EQUIPEMENT DE BUREAU				
Ordinateurs	1 - 286	1991	Bon	DIAPER II
Imprimantes	1 Epson	1991	Bon	DIAPER II
Photocopieurs Canon	1 NP 1215	1991	Bon	DIAPER II
	1 NP 6020	1995	Neuf	DIAPER III
Stencileuse	1	1992	Bon	DIAPER II
Relieuse	1	1992	Bon	DIAPER II
Roneo électrique	1	1992	Bon	DIAPER II
Fax	1	1994	en panne	DIAPER III
Tel	1	1994		DIAPER III

L'animation locale dont le rôle ne semblait pas très bien perçu, est maintenant beaucoup mieux intégrée dans le dispositif et l'animateur est un intermédiaire obligé pour les membres de la composante nationale mais aussi pour les utilisateurs d'informations statistiques agricoles.

2. COMPOSANTE NATIONALE

a) SA COMPOSITION

Elle reste identique à celle de DIAPER I et II. Son chef de file est aussi le responsable de la Division des Statistiques Agricoles (DSA). Elle est composée des services du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Economie, du Plan, et de la Météorologie. Elle fait appel éventuellement à des personnes ressources ou à d'autres institutions comme FEWS ou la DREM³.

Les rôles respectifs de la Composante Nationale et de l'Animation Locale qui posaient problème encore l'an passé semblent avoir été bien compris et acceptés. Les relations se sont considérablement améliorées et la Composante nationale travaille maintenant en bonne in-

² Des deux véhicules disponibles, Toyota Landcruiser de 1991, l'un a été volé par les combattants, l'autre a été réformée d'office par le Ministre de l'Agriculture. Enfin un troisième véhicule Landcruiser AMTT affecté à DSA est réquisitionné en permanence par le MAE. Celui octroyé par la DPPASA est en très mauvais état.

³ Le SAP est une institution ressource de première importance mais il relève comme la DSA de la Direction de la Promotion des Productions Agricoles et de la Sécurité alimentaire (DPPASA).

telligence avec l'animation rurale, laquelle s'efforce de répondre aux attentes des projets, sur le plan de la gestion mais aussi sur le plan technique.

Les efforts faits cette année pour améliorer la communication entre ses membres doivent être poursuivi, la conduite de l'étude concernant les systèmes d'information devrait y contribuer.

La planification de l'utilisation des équipements (notamment véhicules) entre les différents membres de la composante peut permettre de pallier aux insuffisances au moment du déroulement des enquêtes.

Il existe une lettre du DG adressée à tous les services partenaires pour donner un cadre formel à la contribution des différents membres.

Elle semble maintenant mieux affirmée, le fait qu'un seul bailleur (DIAPER) appuie les statistiques agricoles n'y est sans doute pas étranger, mais le fait aussi que les bailleurs qui interviennent pour le SAP (FED) et pour FEWS (USAID) envisagent leur retrait contribue aussi à ressouder les liens qui unissent les membres de la composante nationale.

b) SES ATTRIBUTIONS

La plupart des membres de la Composante Nationale se retrouvent maintenant dans les assemblées régulières du Comité d'appui à la sécurité alimentaire et à la Gestion des Catastrophes (CASAGC) : des réunions spécifiques ont lieu notamment lors des évaluations de la campagne agricole et pour l'organisation des enquêtes et du suivi de campagne. Cette collaboration professionnelle renforce son unité et lui donne autorité.

La Composante Nationale peut être amenée à décider d'études et d'enquêtes qu'elle juge nécessaire. Les échanges d'information en son sein sont coordonnées par le chef de file.

Elle avait jusqu'alors la charge de l'enquête agricole permanente dans la zone soudanienne et le regroupement des données des autres enquêtes, elle aura la charge cette année de l'enquête agricole permanente à l'échelle du pays et pour ce faire elle aura à coordonner les procédures et toutes les opérations de terrain.

Le système d'informations sur les marchés (SIM) assisté jusqu'à 1994 par l'USAID (projet AMTT⁴) est aussi logé dans les locaux de la division des statistiques agricoles, il poursuit ses activités de collecte et de diffusion des prix sur l'ensemble du territoire.

En revanche, l'enquête de suivi des marchés à bétail, maintenant dénommée SIM bétail, autre volet de la composante nationale est située à la division des statistiques de l'élevage et directement placée sous l'autorité du Directeur Général adjoint de l'élevage. Si jusqu'alors cette cellule statistique avait manifestée une certaine indépendance du fait sans doute de son indépendance financière⁵, elle se rapproche de plus en plus de la Composante Nationale et de l'Animation Locale qui lui ont permis à travers le projet DIAPER III de reprendre ses activités d'enquêtes et qui sont son dernier recours alors que le PNE touche à sa fin.

⁴ Agricultural Marketing and Transfert Technologie.

⁵ L'utilisation des moyens du Programme National d'Elevage lui donnait une certaine indépendance.

Enfin, la Centrale d'informations qui regroupe et stocke les données collectées relève de la Statistique agricole et fait évidemment partie de la Composante Nationale.

Suite au séminaire national sur les statistiques agricoles au Tchad (6 au 9 juin 1995) qui recommandait l'accélération de la mise en place de la composante nationale et l'élargissement de ses attributions, et grâce au CASAGC qui entretient des rencontres régulières, la composante nationale semble beaucoup mieux soudée cette année. Ses membres acceptent plus volontiers de participer aux réunions et aménagent plus en coordination leurs activités. Certains groupes de travail du CASAGC fonctionnent maintenant de façon informelle, précisément ceux qui ont trait à la sécurité alimentaire et à la collecte d'informations.

B. ROLE ET CONTRIBUTION DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE AU DISPOSITIF DIAPER

Cette année le dispositif DIAPER est mieux intégré au sein des deux Ministères (Agriculture et Elevage) qui semblent enfin admettre le rôle des services statistiques⁶.

Les services de l'Elevage ont plus facilement recours aux services de l'animation locale et acceptent plus volontiers ses conseils.

Le séminaire aura permis de resserrer les liens entre les membres de la composante nationale et avec le département qui l'abrite. Le fonctionnement régulier du CASAGC maintient cette collaboration.

C. ACTIVITES

1. LES ENQUETES

a) L'ENQUETE AGRICOLE PERMANENTE

(1) Les Ressources humaines pour la campagne 95-96

NOM DE L'ENQUETE
MAITRE D'OEUVRE

ENQUETE AGRICOLE PERMANENTE
DIVISION DE LA STATISTIQUE AGRICOLE

	Nom	Type de participation	% du budget total
PARTENAIRES EXTERIEURS	DIAPER		
PARTENAIRES NATIONAUX	ONDR PADER DREM PMDR SODELAC Ministère de l'Elevag Ministère de l'Envir	Ressources humaines (enquêteurs et Contrôleurs) souvent aussi matériel (véhicules et déplacements des enquêteurs)	Non évalué
		"	

⁶ La DPPASA a mis à disposition de l'animation locale un véhicule (très usagé) datant de 1988 à charge pour elle de le remettre en état, mais l'opération s'avère couteuse. S'agit-il d'une reconnaissance de la mission de la DSA ou le MAE espère-t-il ainsi faire oublier les autres véhicules qu'il a retiré de la DSA (2 TT récemment, l'un a été réformé par le Ministre, l'autre est emprunté en permanence).

PERSONNEL	Nombre prévu	Nombre utilisé	Imputation budgétaire
Enquêteurs à plein temps		29	Salaires
Enquêteurs à temps partiels		40	Rien
Contrôleurs (grade)		12 (2ATS, 7 ATA, 3 CD Tx)	Salaires
Superviseurs régionaux (grade)		1 ATS	Salaires
Superviseurs nationaux (grade)		3 (1 ITS, 1 ADS, 1 CD Tx)	Salaires
Agents de dépouillement/saisie		3 ATA	Salaires
Agent centrale information		2	Salaires
Chauffeurs secrétaires plantons		5	Salaires

METHODOLOGIE ET TYPE DE TIRAGE	Nom	Nombre prévu	Nombre après apurement
Unités du 1er degré	Cantons	69	
Unités du 2ème degré	Villages	207	
Unités du 3ème degré	exploitants	1035	
Carrés de rendement			
VARIABLES OBSERVEES	Méthodes de collecte	Méthodes de traitement	Calcul de précision
Superficies	Mesures	SP6 et DBASE	Non
Prévisions	Interview + Mesures	SP6 et DBASE	Non
Production définitive	Pesées	SP6 et DBASE	Non
Stocks paysans	Interviews + Mesures	SP6 et DBASE	Non
Utilisations Intrants/matériel	Interview	SP6 et DBASE	Non
Cheptels	Non		
Autres			
RESULTATS	Type	Date de parution	NB exemplaires
Prévisions	Tableaux + Commen	Octobre année n	60 (CASAGC + FAO)
Production définitive	Rapport	Avril n+1 ⁷	60 (CASAGC + FAO)
Annuaire statistique	Rapport	Avril n+1	100 (utilisateurs)

Les enquêteurs employés par les autres services (ONDR, SODELAC) ou sur les projets (PADER, PMDR) recevront une formation commune dispensée par DSA et utiliseront un même questionnaire qui a déjà fait l'objet d'un consensus. Ils seront indemnisés par le projet de la même façon que le sont les enquêteurs en zone soudanienne. Aux effectifs rappelés ci-dessus, il faut donc ajouter ces autres agents.

⁷ Retards actuels imputables aux grèves

(2) Les équipements

ENQUETE AGRICOLE PERMANENTE

Type de matériel	Description ou type	Date d'acquisition	Etat	Observations
DEPLACEMENTS				
Véhicules TT	1 affecté en 95	1989	mauvais	2 disparus ⁸ et 1 hors d'usage
Motos TT	1 10 ⁹	Avant 90 en commande		DIAPER II Cf. infra (encadré)
Mobylettes	0			
Bicyclettes	72	21/2/95	Neufs	DIAPER III
EQUIPEMENT DE BUREAU				
Ordinateurs	1 - 386 1 - 486 DD 250M°	1992 21/6/95	en état Neuf	AMTT DIAPER III
Imprimantes	1 Laser IIP 1 HP 4L	1992 21/6/95	Bon Neuve	AMTT DIAPER III

EQUIPEMENT D'ENQUETE ¹⁰				
Boussoles	40 57 + 36	18/6/95 en commande	Bon	DIAPER II DIAPER III DIAPER III
Décamètres	116 + 35	21/2/95 en commande	"	DIAPER III DIAPER III
Balances	106 + 45	21/2/95 en commande	"	DIAPER III DIAPER III
Calculatrices	10 18 +	21/6/95	"	acquis avant DIAPER III
Jalons	47 66 + 45	21/6/95 en commande	"	acquis avant DIAPER III DIAPER III

PROBLEME DE L'ACQUISITION DES MOTOS.

Le premier marché passé après appel d'offres en août 94 prévoyait l'achat de 12 motos et de 72 bicyclettes. Le marché "bicyclette" a pu être conclu et 72 bicyclettes ont été livrées, mais le fournisseur a refusé la livraison des motos pour le tarif indiqué. Pour les motos, il a donc fallu recourir à un nouvel appel d'offres mais, pour accélérer l'acquisition, il a été admis de suivre une procédure de consultation restreinte. Deux commerçants ont été contactés, mais ils ont décliné la proposition, l'enveloppe proposée étant encore insuffisante.

Dans cette année de dévaluation du Franc CFA, les prix de certains équipements ont subi de très fortes fluctuations à N'Djamena, et à quelques semaines près personne n'était en mesure de dire quelle serait le coût d'une commande. Le prix des motos d'abord estimé en 94 à 950 000 FCFA est maintenant en décembre 1995 de l'ordre de 1,4 millions de FCFA.

⁸ Cf. ci-dessus

⁹ Les anciennes motos très usagées sont encore utilisées faute de mieux mais elles sont pratiquement toutes hors d'usage.

¹⁰ Les commandes de matériel prévoient l'extension de l'enquête à la zone sahélienne

L'animateur local a donc dû demander à la Délégation le réaménagement de son devis pour disposer d'une somme suffisante. Le feu vert vient de lui être donné et un commerçant de la place (SOGED) propose 10 motos Honda CD100 (au lieu de 12) pour l'enveloppe maintenant disponible. (Cet opérateur a déjà donné toute satisfaction sur un marché comparable conclu avec le projet PADER). Après confirmation du marché, celles-ci seraient livrables dans les 60 jours (vers février 95) et donc disponibles pour l'enquête96-97. Mais il faudra encore prévoir un réaménagement de devis pour dégager une somme suffisante pour l'acquisition des deux autres motos non comprise désormais dans la commande en cours.

(3) La technique

(a) Enquête agricole passée 94-95

Malgré une rupture en Juin, la saison des pluies a été exceptionnellement abondante, trop abondante même dans certaines régions où les cultures ont été inondées et détruites¹¹. La campagne 94-95 s'avère exceptionnelle, tant pour la récolte saisonnière que pour les cultures de décrue qui ont bénéficié aussi de l'abondance des eaux de ruissellement. Les grosses pluies de juillet ont eu aussi raison des larves, chenilles et autres prédateurs et l'importance de la biomasse a épargné aux céréales les attaques de criquets et d'oiseaux granivores.

Cette année encore l'enquête conduite par la Division des Statistiques Agricoles (DSA) n'a pu couvrir que la zone soudanienne.

Le reste du territoire est couvert par les enquêtes réalisées par les organismes ou projets intervenant dans les différentes zones. L'information est complétée par les indications données par d'autres institutions.

1. L'ONDR, dispose d'un service de vulgarisation qui couvre l'ensemble du territoire. Il réalise un suivi régulier des cultures avec une estimation de récoltes faites à partir des observations des agents de vulgarisation et à partir d'un interview des exploitants dans les zones accessibles. Le personnel de l'ONDR a une mission première de vulgarisation à laquelle il se consacre entièrement, la mission statistique qui lui est demandée et qui requiert une formation spécifique est considérée comme secondaire d'autant qu'elle suppose une disponibilité de temps pas toujours facile à dégager. Malgré l'aménagement de leur emploi du temps par l'ONDR, les vulgarisateurs ont quand même tendance à privilier leur mission première au détriment de la collecte d'informations qu'ils jugent accessoire. Dans un précédent rapport nous précisons :

En zone sahélienne précisément, où les informations collectées entrent dans les chiffres des estimations de récolte, l'ONDR dispose de 80 vulgarisateurs qui relient chacun 4 villages échantillons (à moins de 4 kilomètres de leur résidence) dans lesquels sont retenus 5 exploitations. La dispersion des villages peut être très grande (plusieurs dizaines de kilomètres), mais pour des raisons de logistique, il est difficile d'exiger des agents vulgarisateurs d'enquêter au-delà d'une certaine limite. L'échantillon peut difficilement être considéré comme représentatif, et si au niveau de la zone tout entière, il constitue un indicateur intéressant, les informations ne peuvent être utilisées au niveau des sous préfectures voire des cantons. C'est pourquoi, précisément dans cette zone à risques, les collectes d'informations effectuées par le Système d'Alerte Précoce (SAP) relient beaucoup plus l'attention des observateurs. Néanmoins, les enquêtes SAP s'appuient aussi sur un questionnaire qualitatif et sur les observations de ses agents, aucune mesure quantitative n'est effectuée.

¹¹ 60 000 ha toutes cultures confondues ont été inondés.

1. Le Projet d'appui au Développement de l'Economie Rurale (FED- Chari-Baguirmi-Ouest) - PADER- effectue une collecte de données dans sa zone d'intervention selon la procédure ONDR. De même, le Projet multisectoriel pour le développement rural (FAC- Chari-Baguirmi-Est) -PMDR-
2. La Société de Développement du Lac (SODELAC) effectue aussi la collecte dans sa zone d'intervention sur les cultures en polders aménagés ou non. Elle recense les superficies et estime la production à partir des déclarations des paysans.
3. Par ailleurs, la Direction des Ressources en Eau et de la Météorologie (DREM) qui assure le suivi pluviométrique publie un bulletin décadaire des relevés effectués sur les principaux postes répartis dans le pays.
4. La Direction de la Protection des Végétaux et de Conditionnement (DPVC) assure le suivi phytosanitaire de la campagne agricole.
5. Enfin, le Système d'Alerte Précoce (SAP) effectue un suivi qualitatif (interview) dans la zone sahélienne avec l'objectif de déterminer les zones à risques. Ces informations viennent utilement compléter celles collectées par l'ONDR. Comme la DSA, le SAP dépend aussi de la Direction de la promotion des productions agricoles et de la sécurité alimentaire (DPPASA).

L'enquête DSA qui reçoit l'appui du projet DIAPER a vocation à s'étendre à l'ensemble du pays. Elle est réalisée selon une méthode de sondage aléatoire à trois degrés (cantons, villages et exploitations) 1035 exploitations sont enquêtées par 69 enquêteurs encadrés par 12 contrôleurs et un chef d'antenne régional. L'enquête est stratifiée en deux zones : rizicole et non rizicole. Chaque enquêteur couvre un canton dans lequel 3 villages sont tirés au hasard avec probabilité inégale et dans chaque village 5 exploitations sont tirées au hasard avec probabilité égale. La zone soudanienne s'étend sur 5 préfectures¹² et regroupe 189 cantons qui comprennent environ 450 000 exploitations.

L'enquête a pu démarré grâce à un préfinancement¹³, mais le matériel d'enquête et les moyens de déplacement déjà très dégradés n'ont pu être remplacés. Pour la première fois, une fiche d'estimation des superficies a été introduite avant la fiche de mesures pour permettre dès octobre une première évaluation. Le traitement des informations rassemblées au niveau central a été fait avec SP6 et DBASE IV. La saisie sur un seul ordinateur n'a pas permis d'effectuer les contrôles qui auraient été nécessaires, d'autant que les capacités de ce dernier étaient très limitées.

(b) Enquête agricole en cours 95-96

Malgré un certain nombre de difficultés, notamment une grève totale des agents de l'agriculture¹⁴, et le manque de moyens de déplacement des contrôleurs, l'enquête a pu être engagée de façon satisfaisante dans la zone soudanienne mais l'extension prévue à la zone sahélienne n'a pu être organisée.

Dès mars 1995, le questionnaire a été révisé et amendé : un module équipement agricole (fiche n°: 0) lui a été adjoint ainsi que divers aménagements pour la mesure des parcelles (fiche N°: 3a), la pose du carré de rendement avec le comptage des plants et pour l'estima-

¹² Mayo Kebbi, Tandjilé, Logone occidental, Moyen Chari, Logone oriental.

¹³ Les crédits DIAPER sont arrivés plus tard.

¹⁴ Du 17 août au 25 septembre 1995 pour des retards de salaires

tion des pratiques culturelles : travail du sol et fumure (fiche n° 3b). Ainsi pour l'estimation des superficies deux questionnaires étaient présentés : un par interview qui était rentré à 90% pour faire les prévisions de récolte et un par mesure objective plus long à élaborer. La fiche de mesure des rendements prévisionnels (fiche n° 4) a été introduite cette année, elle suppose un nouveau comptage des plants dans le carré de densité avec indications des causes supposées d'écart. Cette fiche n'a pu encore être exploitée, en effet elle est remplie fin septembre et elle devrait être exploitée pour produire dès la mi-octobre les informations sur les prévisions de récolte. Les délais d'acheminement ne permettent pas de les regrouper à temps à N'Djamena pour faire le traitement dans les délais requis. Néanmoins, elle peut permettre de connaître pour les campagnes suivantes le paramètre d'évolution à maturation des récoltes en cours, paramètre utile pour l'estimation des prévisions de récoltes. La fiche 6 concernant la mesure des stocks paysans est mal acceptée et les résultats qu'elle permet d'obtenir sont peu fiables. L'estimation des stocks par la méthode des interviews apparaît beaucoup plus simple et surtout plus fiable même si elle est sans doute très affectée par la subjectivité et la méfiance des exploitants qui connaissent malgré tout très bien leurs réserves disponibles mais ne sont pas forcément disposés à les révéler.

Le manuel d'instruction a été entièrement remanié.

La formation s'est déroulée sur deux stages d'une semaine entre le 21 juin et le 6 juillet :

1. Le premier à KELO (Tandjila)
2. Le second à KOUMRA (Moyen Chari)
3. En zone sahélienne 2 préfectures seulement ont été concernées (Chari Baguirmi et Guéra). Pour l'ensemble des préfectures la formation était envisagée alors après l'hivernage.

Quatre formateurs les ont animé : 2 ITS et 2 adjoints de la statistiques, 70 enquêteurs, 12 contrôleurs et le chef d'antenne de Moundou y ont participé.

Dès la fin de la formation les opérations d'enquête sur le terrain ont pu commencé. Le même échantillon que celui retenu l'an passé a été enquêté (1035 exploitations). Néanmoins, les villages échantillons ont été à nouveau recensés pour réactualiser le dénombrement utilisé dans l'extrapolation. La distribution des villages entre les enquêteurs était la même que l'an passé. La formation, l'utilisation d'un questionnaire plus complet et sans doute aussi les contrôles annoncés ont motivé les enquêteurs qui ont fourni beaucoup plus de mesures de parcelles. Malheureusement faute de moyens les contrôleurs n'ont pas pu se déplacer autant qu'il aurait été souhaitable, néanmoins, des contrôles ont été effectués et ont donné lieu à des rapports de mission.

Le personnel d'enquête : enquêteurs et contrôleurs est resté motivé, le versement régulier des indemnités n'y est sans doute pas pour rien, surtout dans une période où les salaires sont très incertains.

L'enquête DSA concerne seulement la zone soudanienne à laquelle cependant s'est ajoutée cette année la zone du Projet Sécurité Alimentaire Nord Guéra (PSANG). Les responsables avaient préalablement requis la formation de leurs agents (avant même la tenue du séminaire), celle-ci a pu se faire en mai.

Du 6 au 9 juin, la Division des Statistiques Agricoles a organisé avec l'aide du projet DIAPER un SEMINAIRE NATIONAL SUR LES STATISTIQUES AGRICOLES AU TCHAD, témoignant ainsi sa volonté de parvenir à unifier les méthodes de collecte d'informations à l'échelle du territoire. Les différents opérateurs impliqués y étaient invités (ONDR, SODELAC, PADER, PMDR),

ainsi que les utilisateurs de statistiques agricoles. Un représentant de l'ECA à Niamey a apporté aussi son concours.

Tous les participants ont reconnu que la disparité des collectes et leur hétérogénéité étaient à l'origine non seulement de la faible crédibilité des statistiques agricoles mais aussi de la méfiance manifestée à l'égard des statisticiens agricoles tchadiens malgré leur obstination à produire des informations et malgré le succès rencontré par le système d'information sur les marchés céréaliers et sur les marchés à bétail. Néanmoins, la production statistique agricole reste très en deçà des besoins. La faible audience de la DSA auprès des autres services agricoles qui sont pourtant ses correspondants obligés et ses informateurs est aussi responsable de son isolement et de sa trop faible autorité. Pourtant tous s'entendent pour reconnaître l'intérêt de l'information statistique agricole pour la conduite de la politique mais aussi pour anticiper les déficits alimentaires.

Suite au séminaire, le projet PADER a souhaité que tous ses agents participent à la collecte d'informations. Chaque agent enquêteur était requis pour conduire l'enquête sur deux villages échantillon de sa zone. L'enquêteur tirait lui même dans chaque village après recensement (fiche N°0) les trois exploitations échantillons. Une formation a pu être conduite du 2 au 15 août dans les secteurs du projet, et les questionnaires ont été remis au personnel.

La grève qui s'est déroulée du 17 août au 25 septembre n'a pas permis d'étendre aux autres projets le dispositif d'enquête comme il était envisagé. Néanmoins, les différents intervenants impliqués sont maintenant parfaitement préparés pour s'engager dans l'enquête DSA l'an prochain.

Du séminaire, il en est naturellement ressorti des recommandations institutionnelles concernant sa position au sein du Ministère : transformation de la division en une direction (recommandation 1) afin de lui donner l'autorité et l'accès aux informations. Le souci de développer une synergie entre les différents producteurs d'information a fait l'objet des autres recommandations d'ordre institutionnel : mise en place de la composante nationale (recommandation 2) et développement des relations de complémentarité entre les services impliqués (recommandation 3).

Si la représentativité de l'échantillon soudanien de l'Enquête agricole permanente est satisfaisante (10 à 20% de précision), on ne peut en dire autant de l'échantillon enquêté au niveau sahélien et encore moins de la représentativité des résultats au niveau national. Si toutefois persiste bien naturellement une forte demande pour produire des résultats au niveau sous-préfectoral, la priorité demeure d'homogénéiser à l'échelle nationale la méthodologie (recommandation 1) et d'étendre l'enquête de la DSA à la zone sahélienne (recommandation 2). Néanmoins, la collecte d'informations statistiques ne saurait être du monopole de la DSA et dans la mesure où d'autres services agricoles ont des besoins spécifiques et des moyens appropriés pour y répondre la DSA peut apporter un appui méthodologique (statistiques de production cotonnière, recommandation 3). Enfin, l'objectif d'une centrale d'information fait l'objet d'une dernière recommandation.

Les services de statistiques agricoles ne sauront remplir ce mandat s'ils ne disposent d'une certaine autonomie financière, à défaut d'obtenir les moyens d'une indépendance totale il est suggéré de tirer parti des structures existantes et d'aménager au mieux leur coopération. Pour ce faire il est nécessaire d'opter pour une stratégie globale de financement de la production statistique (recommandation financière 1). Le désengagement progressif du CILSS dans le projet DIAPER est une occasion à ne pas manquer (recommandation 2) pour reprendre en charge au niveau national le dispositif d'enquête. Pour permettre la budgétisation

des enquêtes, la DSA s'engage à informer à temps les services du budget de leurs besoins financiers.

* * *

L'absence de véhicule gêne considérablement la supervision qui ne peut pas programmer ses missions de contrôle et se trouve contrainte d'organiser ses éventuels déplacements en fonction des disponibilités de véhicules prêtés par d'autres services. Alors que les missions de supervision déterminantes pour la réussite de l'enquête, devraient ne dépendre que du calendrier de l'enquête, elles sont organisées en fonction des calendriers d'autres services mais surtout il n'est pas possible d'assurer toutes les missions nécessaires.

La saisie des superficies de l'enquête est à ce jour effectuée à 89%. Les rendements seront saisis ensuite jusqu'à la fin de l'enquête (février 96 sur les cultures de berbéré).

b) ENQUETE SUIVI DES MARCHES CEREALIERS

NOM DE L'ENQUETE
MAITRE D'OEUVRE

SIM CEREALES
SIM

PARTENAIRES EXTERIEURS PARTENAIRES NATIONAUX	Nom	Type de participation	% du budget total
	DIAPER Etat	Finier et technique Financier	73% 27%
PERSONNEL	Nombre prévu	Nombre utilisé	Imputation budgétaire
Enquêteurs à plein temps Enquêteurs à temps partiels Superviseurs nationaux (grade)		2 agents 33 agents 2 (Sc Eco) + 1 CD Tx + 2 ATS	Salaires (ETAT) primes (DIAPER) Salaires (Etat)
Agents de dépouillement/saisie Informaticiens (grade)		1 ADS + 1 ATS 0	Salaires (ETAT)
VARIABLES OBSERVEES	Méthodes et mesures	Méthodes de traitement	
Prix au détail Prix au sac	mesure locale (Koro) + pesées en NB Koro + pesées	Excel Excel	
RESULTATS	Type	Date de parution	NB exemplaires
Bulletins radio Bulletins mensuels Bulletins annuels Annuaire	1 hebdomadaire 1 mensuel 1 1	jeudi 1 mois après	100 100 100
DIFFUSION	ORGANISMES PRINCIPAUX		
	Les bulletins mensuels d'abord diffusés auprès d'organisations le sont de plus en plus auprès de particuliers et de commerçants.		

Les agents employés à temps partiels pour les relevés hebdomadaires (à N'Djamena la pratique de relevés quotidiens amène à recruter des agents à temps complet) sont tenus de remplir 3 fiches destinées à l'information contenue dans le bulletin mensuel et dans le bulletins semestriel et annuel, et une fiche pour la diffusion des cours sur les ondes nationales. Ce dernier d'abord Transmis à N'Djamena par FAX l'est maintenant par radio (26 radios sont maintenant installées sur les 29 prévues).

Une enquête typologique des marchés était envisagée, mais elle a dû être encore différée afin de garantir le fonctionnement quotidien du service dans une période de "lâché" difficile après le départ de l'organisme américain de tutelle¹⁵. Aux quatre marchés principaux enquêtés (N'Djamena, Moundou, Sahr, Abeche) pour la diffusion radio des cours se sont ajoutés cette année quatre autres marchés considérés comme des marchés de production : Mongo, A Timan, Bolo, Pont Carol. Les informations sont communiquées à N'Djamena par radio. La radio nationale diffuse les communiqués tous les jeudis moyennant la participation du projet à l'acquisition de menues fournitures (135 000 F cette année).

Le "SIM NOUVELLE" qui affiche sur les marchés les mêmes cours que ceux diffusés par radio semble mieux accepté même s'il n'est pas toujours compris. Dans l'ensemble les acheteurs

¹⁵ AMTT.

y sont très favorables tandis que les vendeurs restent réservés¹⁶. Malheureusement son fonctionnement souffre des mêmes défauts que le reste du projet (manque d'entretien des équipements)¹⁷;

Le "SERVICE STATISTIQUE DES PRIX", autre cellule du SIM a pu améliorer son programme informatique de traitement. Non seulement les traitements manuels ne sont plus nécessaires comme l'an passé mais encore il peut traduire instantanément les moyennes hebdomadaires en moyenne mensuelle permettant ainsi de préparer la publication mensuelle. Là encore, les publications prennent du retard du fait des délais d'acheminement postal des fiches de relevés (1 voir 2 mois). Mais encore, faute de moyens la distribution du bulletin reste encore très limitée et ne touche qu'un nombre très limité de correspondants.

Les relevés de prix sont effectués de façon hebdomadaire ou quotidienne sur les marchés importants (N'Djamena) :

- sur 30 marchés céréaliers et publiés mensuellement dans un bulletin :
 - Oum-Hadjer, Biltine, Bénaye, Doba et Bongor **le lundi**.
 - Koumra, Sahr et Abéché **le mardi**.
 - Bokoro, N'Djamena, Mongo, Mao, Bol, Moundou et Pt Carol **le mercredi**.
 - Mossoro et Dibinitchi **le jeudi**.
 - Am-Zoer **le vendredi**.
 - Koundjourou, Bitkine, Mangalmé, Pala, Am-Timan, et Béré **le samedi**.
 - Ati, Bousso, Bodo, Goz-Beïda et Kelo **le dimanche**
- sur 3 marchés horticoles à N'Djamena pour le relevés des prix des fruits et légumes.

Les prix relevés concernent les produits suivants :

- Les céréales : Mil pénicillaire, Berbéré blanc, Berbéré, Berbéré rouge, Maïs, Riz brisure, Riz local entier, Riz importé, Riz paddy, Sorgho blanc, Sorgho rouge.
- les légumes : Tomates séchées, tomates fraîches (N'Djamena seulement), tomates en poudre, Gombo séché, Ail Oignons, Arachide, sésame, haricot.

Les prix sont relevés au détail (Koro¹⁸) et au sac (40 à 45 koros)¹⁹. Les mouvements importants (déchargement de véhicules) d'entrée et de sortie sont relevés et estimés.

¹⁶ Certains exigent que la communication soit faite exclusivement en français !

¹⁷ Les tableaux détériorés ne peuvent pas être remplacés.

¹⁸ Le Koro est une unité de volume qui correspond à environ 2 à 2,5 kg de céréales selon le produit.

¹⁹ Le service s'est doté de deux balances de 100 Kg.

EQUIPEMENT DISPONIBLE AU SIM CEREALES

Type de matériel	Description ou type	Date d'acquisition	Etat	Observations
DEPLACEMENTS				
Véhicules TT	2 Toyota avec radio	1993	1 en panne et 1 bon	Véhicules AMTT dont 1 est affecté à la sécurité alimentaire
Motos TT	3 Motos C75	1993	moyen	AMTT
Mobylettes	3	1993	moyen	ACDI
Bicyclettes	2	1993	moyen	AMTT
EQUIPEMENT DE BUREAU				
Groupe électrogène	60 KVA	1993		AMTT
Ordinateurs	4 → 486 5 → 386 2 portables 386	1993 1993 1993	1 en panne 2 en panne batteries en panne	AMTT AMTT AMTT
Imprimantes	5 laser HP 1 Canon jet d'encre	1993 1993	en état en état	AMTT AMTT
Onduleurs	1	1993	en état	AMTT
Stabilisateurs	2	1993	en état	AMTT
Stencileuse électronique	1	1993	Manque 1 pièce	AMTT
Photocopieurs	2	1993	1 tambour à changer	AMTT
Fax	1	1993	en état	AMTT
Radios	37 ²⁰	1993	en état	AMTT
Calculatrices	5	1993	en état	AMTT
Ronéo	1	1993	en état	AMTT
Balances 10 Kg	30	1993	en état	AMTT
Tableaux sur les marchés	35	1993	en état	AMTT

Cet important équipement ne reçoit plus aucun entretien, certains matériels même n'ont pu être mis en fonctionnement parce qu'il manquait des pièces et d'autres parce que les utilisateurs potentiels ne savaient pas les utiliser. Jusqu'à cette année, le parc de matériel a continué à rendre des services mais il faut s'attendre maintenant à la multiplication des pannes et au rétrécissement du parc d'équipement utilisable.

Fort de ces équipements, le SIM a pu effectuer des missions de supervisions (2 au Sud et 1 au Nord). Il a conçu à l'attention des opérateurs radio un manuel d'utilisation.

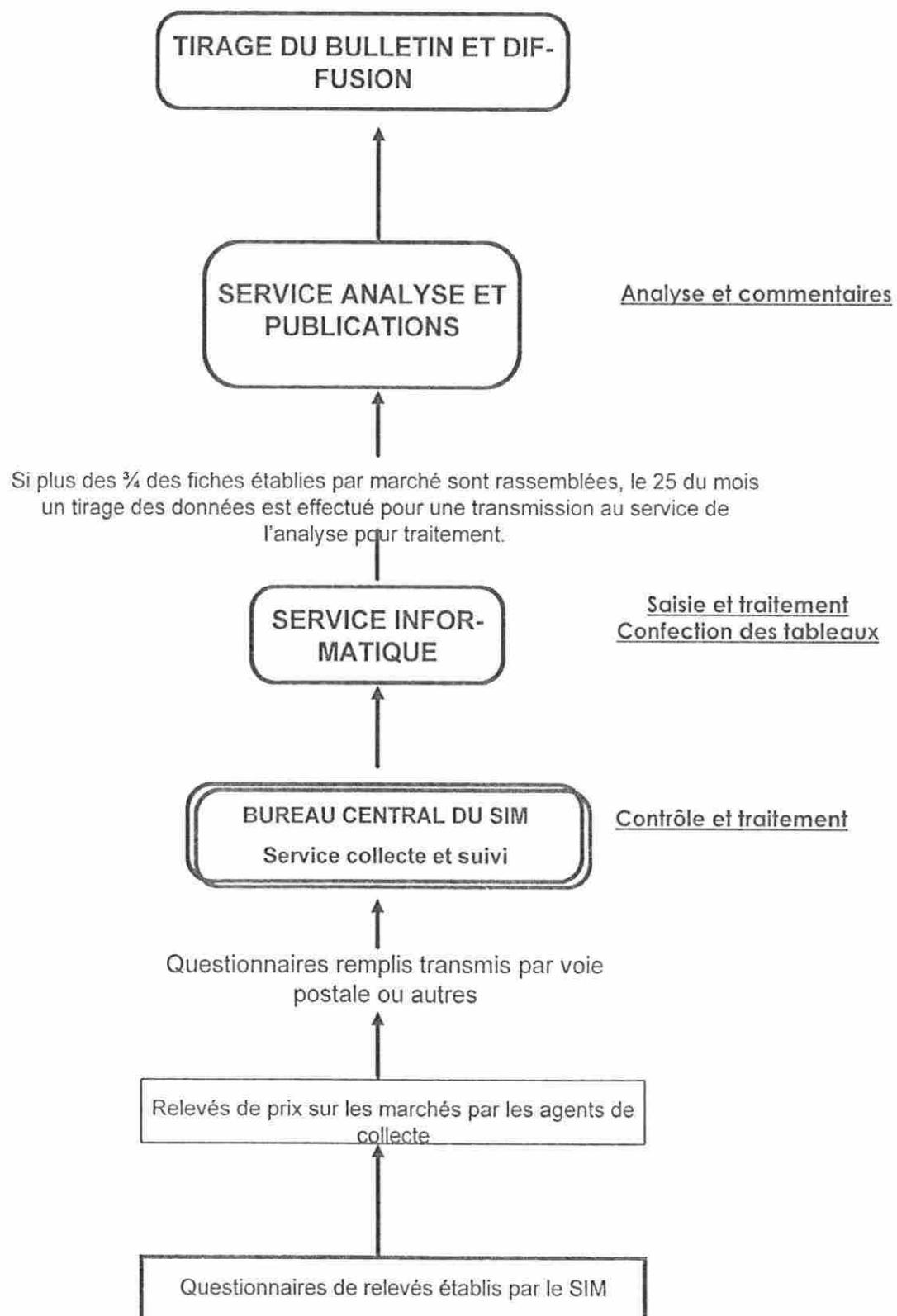
Les bulletins sont régulièrement produits d'une qualité satisfaisante avec quelques commentaires. Bien que de plus en plus demandée, la diffusion de cette information reste limitée : les publications ne vont pas au-delà de 100 et leur distribution n'est pas toujours assurée faute de moyens. Aux délais de publication qui sont affectés par la communication postale des relevés (un mois de retard, voir davantage) s'ajoutent les aléas de la distribution qui peuvent porter le délai à plus de trois mois. Le service souhaiterait pouvoir disposer d'un timbre d'Etat, certes payant, mais fourni par l'Etat il pourrait constituer une contribution plus facile à dégager et garantirait un délai minimum pour la diffusion.

Outre les bulletins mensuels, le SIM publie un bulletin semestriel et un bulletin annuel qui rassemblent les données mensuelles et autorisent quelques commentaires et analyses. L'annuaire regroupe seulement des séries chronologiques.

²⁰ 6 sont prévues pour le dépannage

La DSEED a sollicité le SIM pour l'assister dans une enquête en vue de l'élaboration d'un indice des prix à la consommation. Sans exclure cette possibilité, le SIM fait remarquer que le travail est d'une autre nature et d'une autre ampleur : même si le nombre de prix relevés peut être ramené de 100 à 70 comme envisagé, les relevés devraient se dérouler sur un autre rythme et avec d'autres contraintes pour les enquêteurs.

SYSTEME D'INFORMATION SUR LES MARCHES LES RELEVES DE PRIX



c) ENQUETE SUIVI DES MARCHES A BETAILE

NOM DE L'ENQUETE
MAITRE D'OEUVRESIM BETAILE
Cellule statistique Elevage

PARTENAIRES EXTERIEURS PARTENAIRES NATIONAUX	Nom	Type de participa- tion	% du budget total
		PNE DSA	Equipement Conseils techniques
PERSONNEL	Nombre prévu	Nombre utilisé	Imputation budgé- taire
Enquêteurs à plein temps			
Enquêteurs à temps partiels		23 ATE ²¹	salaires
Contrôleurs à temps partiels (grade)		14 chefs secteurs ²²	salaires
Superviseurs nationaux à temps partiels		1 Ingénieur Sc Appl + le Dr Adj Elevage	salaires

Les enquêteurs sont des agents d'élevage et leur mission statistique rentre dans leurs attributions. Ils suivent tous les 2 ans une période de recyclage, en fait les agents appelés dans ces formations sont souvent des nouveaux, les anciens ayant été appelés sur d'autres sites non enquêtés. Les contrôles sont organisés au départ de N'Djamena, les agents pris en défaut sont privés d'indemnités.

EQUIPEMENT DU SIM BETAILE

Type de matériel	Description ou type	Date d'acquisition	Etat	Observations
DEPLACEMENTS Véhicules TT	1 Toyota landcruiser pick up	1995	Neuf	acquis sur PNE ²³
Motos TT	1	1995	neuve	PNE
Mobylettes	6 + 4	1995 en commande	neuves	PNE ²⁴ DIAPER III
EQUIPEMENT DE BUREAU ordinateurs imprimantes Stabilisateur Radios émetteurs	1 ↳ 286 1 Epson 1050 1 10	1987 1987 1987 Fournis par le projet panafricain de lutte contre la peste bovine	obsoète	RSA ²⁵ RSA RSA

Le matériel roulant a récemment été renouvelé dans le cadre du Projet National d'Elevage (PNE) qui l'acquiert pour ses besoins. Le matériel informatique, bien que fonctionnel est parfaitement obsolète et devrait être renouvelé. Le PNE prendra fin en Juin 1996 mais d'ores et déjà les fournitures de carburant par le projet sont suspendues. Le fonctionnement du dispositif mis en place risque poser problème et les relevés des prix du bétail en seront nécessairement affectés.

²¹ Agents techniques d'Elevage²² ou chefs de postes, ingénieurs d'élevage²³ Ce véhicule est à la disposition du directeur adjoint de l'Elevage pour ses missions et entre autres pour ses missions de supervisions des relevés de prix, il en est de même des autres moyens de déplacement mis à la disposition de l'enquête.²⁴ 8 mobylettes dont 2 repris par le PNE²⁵ La Restructuration des Services Agricoles était un projet Banque Mondiale achevé depuis 1992.

Les observations sont effectuées sur 21 marchés deux fois par semaine, excepté N'Djamena, Sahr et Abéché qui font l'objet de relevés quotidiens :

- *Marchés de collecte ou production* : Mongo, Bitkine, Oum-Hadjer, Moussoro, Ati, Koundjourou, Biltine.
- *Marchés de consommation* : N'Djamena, Sahr, Abéché, Mao
- *Marchés terminaux* : Pala, Dourbali, Massakory, Bagassola (les observations sont provisoirement suspendues), Goundi, Mandalia, Massaguet, Karmé, Pont-Carol et Bol

Deux fiches sont remplies par marché hebdomadaire. Les relevés sont effectués alternativement pour les bovins (et camelins s'ils sont nombreux) et pour les ovins et caprins. Les relevés concernent les animaux présentés et les animaux vendus (5 prix relevés par catégorie d'animaux et demandés à l'éleveur après la transaction), les poids sont estimés par mesure de la cage thoracique. Une fiche est réservée aux abattages contrôlés.

Les fiches sont transmises par courrier ou tout autres moyens. Les diffusions sur les ondes nationales se font tous les mardi en 3 langues à partir des relevés de 9 marchés communiqués par radio. La presse reprend dans ses colonnes les prix diffusés à la radio. Les éleveurs sont particulièrement satisfait parce qu'ils sont mieux à même d'apprécier les prix de vente possibles. Récemment 3 journalistes ont conduit une enquête auprès des éleveurs et des commerçants pour connaître leur avis sur ces diffusions radio.

Outre les bulletins radios hebdomadaires, des bulletins mensuels sont effectués tous les mois avec quelque retard. Les publications mensuelles ne sont envisagées que lorsque sont rentrées les fiches de 26 ou 27 marchés. Les publications restent très limitées : 25 exemplaires dont 9 pour les pays du CILSS et les autres pour les institutionnels nationaux. La présentation de ces documents laissent encore beaucoup à désirer : des tableaux de chiffres et des graphiques qui rapportent la même information, très peu de commentaires. Pour la qualité de la présentation le matériel informatique et les logiciels à disposition portent une part des responsabilités, mais pour les commentaires l'équipe en charge devrait faire un effort. Un rapport semestriel a déjà été publié cette année et un rapport annuel avec présentation de séries de prix est prévu.

d) LA CENTRALE D'INFORMATION

Elle vient d'être dotée d'un nouvel équipement informatique mais celui-ci s'avère encore insuffisant (486 RAM 4M°, DD 500M°). Il a été suggéré de transférer cet équipement à l'enquête agricole qui se doterait alors d'un équipement plus performant pour le traitement des enquêtes. Il importe qu'elle soit réactivée et soit en mesure d'alimenter en informations tous les utilisateurs potentiels.

2. L'ANIMATION LOCALE

L'Animateur Local a été rattaché à la Direction Générale du Développement Rural et intégré au CASAGC ce qui lui confère une réelle autorité. Un planton a été affecté et un véhicule (en mauvais état) lui a été remis par la DPPASA. Depuis le 25 septembre 95, un secrétaire-comptable a été recruté. On peut considérer aujourd'hui que l'animation locale est complètement en place si l'on excepte le fonctionnement du fax qui a été détérioré suite à des infiltrations d'eau.

3. GESTION DES DEVIS PROGRAMMES

Situation financière fin novembre 1995

	BUDGET			PAIEMENTS		SOLDES	
	TOTAL	FED	ETAT	FED	ETAT	FED	ETAT
ENQUETE AGRICOLE PERMANENTE	38 472 000	28 246 560	10 225 440	11 310 100	-	16 936 460	10 225 440
SUIVI DES MARCHES CEREALEIERS	11 259 000	8 219 070	3 039 930	4 580 050	-	3 639 020	3 039 930
SUIVI DES MARCHES A BETAIL	8 366 000	7 577 180	788 820	2 196 925	-	5 380 255	788 820
ANIMATION LOCALE	17 627 650	17 627 650	-	6 121 878	-	11 505 772	-
TOTAL	75 724 650	1 670 460	4 054 190	24 208 953	-	37 461 507	14 054 190

Les fonds FED ont pu être débloqués à partir du 18 août 1995 dans les délais et les enquêtes n'ont pas eu à en pâtir. Les 27% exigés de la partie nationale n'ont pu être obtenus du budget, une solution a été trouvée par le Ministère du développement rural et l'Union Européenne qui a consenti à dégager 20 millions sur les fonds de contrepartie de l'aide alimentaire pour les affecter comme ... contrepartie nationale au fonctionnement de la deuxième année de DIAPER III²⁶.

En fait, les 27% requis, correspondant à la part tchadienne de prise en charge des coûts du projet, supposait la mise à disposition de 14 millions seulement, le supplément devrait permettre de couvrir des besoins qui n'avaient pas pu être pris en considération lors de l'élaboration du devis programme (réhabilitation des véhicules notamment). Cette somme est réservée pour versement sur un compte déjà ouvert à la BIAO. Aucun tirage n'a encore été fait. La contribution européenne a pour l'instant subvenu seule au fonctionnement du projet, dans les mois qui viennent la partie tchadienne sera sollicitée. La répartition des contributions entre les lignes budgétaires ne sera pas parfaitement respectée, mais elle avait été arrêtée arbitrairement. L'utilisation prochaine de la "contrepartie tchadienne" devrait permettre de rattraper les retards de participation.

Taux de réalisation du devis-programme 95-96

	Budget	Paiements	Soldes	%	% réalisé
BUDGET FED	61 670 460	24 208 953	37 461 507	81,44%	39,26%
BUDGET ETAT	14 054 190	-	14 054 190	18,56%	0,00%
TOTAL	75 724 650	24 208 953	51 515 697	100,00%	31,97%

4. MISE EN OEUVRE DES CONDITIONALITES

Le comité de sécurité alimentaire

Au Comité d'Action pour la Sécurité Alimentaire et l'Aide d'Urgence (CASAU)²⁷ mis en place en 1987 en remplacement du Comité d'Action pour l'Aide Alimentaire d'Urgence institué en février 1983, succède maintenant le **COMITE D'ACTION POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET LA GESTION DES CATASTROPHES (CASAGC)**²⁸. Il est chargé de²⁹ :

²⁶ Cette année l'Etat a obtenu avec l'aval du FED l'affectation de 20 millions sur les FCP alimentaires débordant ainsi l'enveloppe requise de la contrepartie tchadienne (20 000 000 - 15 000 000) et réservant ainsi une somme supplémentaire au budget 95-96 qui devrait permettre la réhabilitation des véhicules.

²⁷ Arrêté N° 369/MSAPS/DG/87 du 26 décembre 1987 modifié par l'Arrêté n° 49/MASAPS du 7 novembre 1994 portant création du stock de sécurité alimentaire.

²⁸ Arrêté N° 030/MAE/CAB/95 du 29 mars 1995.

- *Orienter, organiser, coordonner et gérer l'information sur la situation alimentaire dans le pays.*
A cet effet, il centralise, traite et diffuse les informations concernant la sécurité alimentaire.
- *Elaborer et mettre en oeuvre, avec les institutions compétentes, les orientations, stratégies, plans et programmes nationaux pour la gestion des catastrophes par la mise au point de mesures d'évaluation, de prévision et de prévention des catastrophes et d'atténuation de leurs effets.*
- *Encourager les initiatives scientifiques à l'intérieur du pays en vue d'approfondir les connaissances dans les domaines de la Sécurité Alimentaire et de la gestion des catastrophes et mettre au point des orientations et stratégies adéquates devant permettre leur application.*
- *Maintenir le stock de sécurité alimentaire.*
- *Mobiliser les aides alimentaires.*
- *Organiser, coordonner, suivre et évaluer des interventions nationales ou extérieures tendant à atténuer les effets des catastrophes et à réhabiliter les populations des provinces ou zones sinistrées (secours d'urgence et réhabilitation).*
- *Assurer la mobilisation des ressources humaines nécessaires surtout en matière de compétences (actions de formation).*

Il est présidé par le Ministre de l'Agriculture et se réunit une fois par semaine en séance ordinaire, son secrétariat est assuré par la DPPASA. Il comprend trois sous-comités techniques : le premier chargé de la production des denrées économiques, le second chargé de la planification en matière de catastrophes et de la mobilisation de l'aide alimentaire, le dernier chargé des stocks et de la commercialisation des produits agricoles. Le premier a pour mission le suivi et l'analyse permanente des données sur la production et réunit la statistique agricole, la DPVC, la DREM, l'ONDR, la DRTN, l'Elevage, les institutions nationales ou internationales impliquées.

Il est créé dans chaque préfecture un comité régional d'action pour la sécurité alimentaire et la gestion des catastrophes (CRA).

Par la régularité de ses réunions, le CASAGC offre un cadre de rencontres où la Composante nationale a l'occasion de développer ses synergies, et force est de reconnaître qu'elle a semblé cette année prendre un nouvel élan.

L'Office National des Céréales (ONC) créé en 1977 a pour mission première de constituer les stocks de régulation des marchés et s'occupe de la gestion du stock de sécurité alimentaire.

Le dispositif actuel de collecte de données utiles pour le suivi de la situation alimentaire du pays manque encore de coordination et les informations qui en résultent sont assez hétérogènes. Suite au séminaire qui a relevé cette insuffisance, il a été envisagé une gestion plus rationnelle des ressources disponibles. Certains organes de collecte de données issus de projet ne sont pas encore internalisés et leur pérennité n'est pas garantie. Si le dispositif DIAPER est en voie d'intégration dans l'administration du développement rural de même que le SAP, ils n'ont pas pour autant acquis leur indépendance financière³⁰.

²⁹ Article 3

³⁰ Le financement FED d'appui sur fonds de contrepartie de l'aide alimentaire est appelé à s'interrompre prochainement.

Cette situation a conduit la DPPASA à envisagé une étude d'intégration des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire avec les objectifs suivants :

- *"Faire le bilan diagnostic approfondi du dispositif de collecte des données statistiques agricoles au sens large du terme (y compris les données socio-économiques) en vue de faire des propositions pour l'amélioration du dispositif et pour favoriser le décloisonnement de l'information."*
- *"Faire l'évaluation du système de ciblage des zones à risque nutritionnel et formuler des propositions dans le but de mieux cerner les zones les plus vulnérables sur l'ensemble du territoire national et répondre à l'attente des décideurs pour les actions d'urgence (distributions ciblées d'aide alimentaire) et pour les programmes d'aide alimentaire à plus long terme."*
- *"Estimer l'apport éventuel d'un logiciel de type SIG à la problématique de la sécurité alimentaire au Tchad."*³¹

Les recherches envisagées concernent le recensement des sources d'information, les échanges, leur contribution à la centrale d'information. Elles visent aussi à identifier les besoins des utilisateurs et des décideurs. L'inventaire des moyens disponibles doit aussi être dressé, et le cadre d'accueil institutionnel doit être évalué. L'étude doit déboucher sur des propositions pour une meilleure intégration d'un dispositif de collecte cohérent qui réponde aux attentes.

LE SAP

Son objectif est différent du dispositif DIAPER. Il vise à identifier les risques et à situer les zones exposées. Il n'effectue pas de collecte d'informations quantitatives, il relève des appréciations qualitatives. Il n'a pas de mission statistique et ne fait pas double emploi avec DSA même si certains utilisateurs sensibilisés aux problèmes de déficit alimentaire confondent les rôles et déplorent l'insuffisance de précision des données statistiques.

Le SAP effectue dans la zone sahélienne un suivi agronomique des cultures, assure un suivi climatique et phytosanitaire, observe les variations de prix sur les marchés (là encore il ne fait pas forcément double emploi avec le SIM) et les disponibilités de céréales, observe les mouvements de populations. Il est attentif à la situation nutritionnelle des populations et aux moyens dont elles disposent pour faire face à l'insuffisance de denrées alimentaires.

Le SAP est parfaitement complémentaire du système de collecte statistique, il apporte des indications précieuses sur les zones à risques et il recueille de son côté les données quantitatives qui confirment ou infirment ses observations et l'orientent dans ses recherches.

La phase actuelle du Système d'Alerte Précoce financé sur fonds de contrepartie arrive à son terme fin avril 1995. Sa poursuite dépend des financements dont il disposera à moins que l'internalisation du dispositif soit envisagée et que des financements nationaux soient prévus. Dans l'immédiat le système dépend de la DPPASA, mais son activité relève d'enquêteurs indépendants qui sont payés à la tâche et des homologues nationaux mis à disposition par le Ministère du Développement rural dans les 5 préfectures du Sahel.

³¹ "TERMES DE REFERENCE POUR UNE ETUDE D'INTEGRATION DES SYSTEMES D'INFORMATION SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE" DPPASA - octobre 1995

FEWS

Au Tchad, le projet USAID FEWS entre depuis avril 1995 dans sa troisième phase. FEWS n'effectue pas de collecte de données primaires, il utilise en revanche celles collectées par ailleurs (DSA, SAP). Il effectue des analyses de données en rapport avec les relevés satellitaires et publie mensuellement des bulletins d'information sur la zone sahélienne.

Le projet tient à disposition des utilisateurs intéressés les photos satellites et les communiques régulièrement à 11 correspondants à N'Djamena.

Jusqu'à l'an passé le dispositif disposait d'un représentant dans chacun des pays du Sahel, maintenant il a recours à des représentants nationaux et à deux représentants régionaux basés à Niamey et à Bamako.

Le dispositif FEWS souhaiterait aussi pouvoir assurer sa pérennité au Tchad.

L'étude envisagée vient à point nommé à un moment où les différents systèmes d'information ont acquis une véritable autorité, mais au moment aussi où leurs tuteurs souhaitent les émanciper. Elle sera aussi l'occasion de proposer une coordination des moyens disponibles et de tirer parti des synergies existantes qui n'ont pas toujours eu la possibilité jusqu'alors de s'exercer. Que l'initiative vienne de la DPPASA qui se situe au point de convergence de ces différentes institutions est plutôt de bonne augure car elle témoigne du souci qu'ont les institutions agricoles de se doter d'un instrument performant de mesure et de prévision des récoltes.

5. BONUS MALUS

Les efforts accomplis cette année nous incitent à apporter un jugement favorable, mais il faut bien admettre que l'objectif essentiel n'a pas été atteint : l'extension de l'enquête à la zone sahélienne. Sans doute si la grève des personnels de l'agriculture ne s'était pas développée précisément au moment du départ de l'enquête sur le terrain il en aurait peut être été autrement.

II. PROGRAMMATION DES ACTIVITES A METTRE EN OEUVRE ANNEE III

A. LES ENQUETES

Elles sont au nombre de trois à savoir l'enquête agricole, le suivi des marchés céréaliers et le suivi des marchés à bétail.

1. L'ENQUETE AGRICOLE PERMANENTE

Situation actuelle.

L'extension de l'enquête à la zone sahélienne prévue en 1995/96 est en cours et n'est pas encore achevée. Les retards dans la mise en place des fonds et les incessantes grèves ayant perturbé le bon fonctionnement de l'administration Tchadienne n'ont pas permis l'achèvement du processus d'unification de l'enquête. C'est ainsi que jusqu'en décembre 1995, toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires ne sont pas encore disponibles. Cependant le processus de leur acquisition est suffisamment avancé grâce aux recommandations du séminaire national sur les statistiques agricoles au Tchad et les prévisions d'achats de matériel et d'équipement faites sur le devis programme 1995/96. Un échantillon de 60 cantons répartis dans la zone sahélienne a été tiré et tous les services de développement rural (directions ministérielles, projets et organismes de développement rural) ont été informés et invités à faire connaître la disponibilité de leurs agents dans les zones échantillonnées. Certains, comme l'ONDR, la SODELAC et le PMDR ont déjà donné leur accord de principe lors du séminaire mais ont demandé un allégement du questionnaire pour ne pas surcharger leurs agents dont la mission principale reste la vulgarisation.

Objectifs.

Pour la programmation 96/97, il s'agit de finaliser le processus d'intégration déjà entamé. L'enquête agricole sera donc étendue à l'ensemble du territoire avec la contribution des agents de l'ONDR, de la SODELAC, du PADER (déjà impliqués durant la campagne 1995/96) et du PMDR formés par la DSA.

Ainsi, un échantillon global de 129 cantons sera tiré au niveau national dont 69 cantons en zone soudanienne et 60 en zone sahélienne. Il y aura un enquêteur par canton qui suivra 3 villages. Le nombre d'exploitations enquêtées sera de 5 en zone soudanienne contre 4 en zone sahélienne pour tenir compte du souci d'allégement des tâches manifesté par certains partenaires et de la dispersion des exploitations dans la zone.

Le contrôle sera assuré par 25 contrôleurs dont 12 en zone soudanienne et 13 en zone sahélienne. Il y aura un superviseur régional en zone soudanienne tandis l'équipe centrale composé de 5 cadres assurera la supervision nationale et régionale en zone sahélienne.

Afin de réaliser l'enquête dans des conditions optimales et de fournir des données assez fiables sur toutes les zones productrices, les agents disposeront d'un même questionnaire, d'un même manuel et utiliseront les mêmes procédures. Pour mieux assurer les supervisions et mieux sensibiliser les agents, il est prévu que tous les contrôles soient scrupuleusement notés par les enquêteurs et par les contrôleurs. Des fiches de pointage ont été préparées à cet effet.

La formation pour le lancement de la prochaine campagne étendue aux enquêteurs des deux zones est programmé pour février 1996.

Le budget présenté tient compte de cette extension. Ainsi, 60 vélos et 13 motos supplémentaires sont à acheter sur le présent devis programme pour les besoins de l'enquête en zone sahélienne. Le matériel de collecte sera également augmenté avec 13 calculatrices, 30 boussoles 10 décamètres et 30 jalons à acheter. En ce qui concerne le matériel informatique, compte tenu de la faible capacité de l'ordinateur acheté sur le devis passé, un autre de plus grande capacité est prévu pour les besoins de la centrale d'information. Celui qui est disponible actuellement sera transféré au traitement de l'enquête agricole. La répartition entre Etat et FED tient compte est faite de manière à ne pas bloquer le processus d'intégration enclenché ni de retarder l'enquête.

Les Ressources humaines pour la campagne 96-97

NOM DE L'ENQUETE
MAITRE D'OEUVRE

ENQUETE AGRICOLE PERMANENTE
DIVISION DE LA STATISTIQUE AGRICOLE

	Nom	Type de participation	% du budget total
PARTENAIRES EXTERIEURS	DIAPER		
PARTENAIRES NATIONAUX	ONDR PADR DREM PMDR SODELAC	contribution à l'enquête nationale " " "	
PERSONNEL	Nombre prévu	Nombre utilisé	Imputation budgétaire
Enquêteurs à plein temps		89	Salaires (Etat)
Enquêteurs à temps partiels		40	Primes (DIAPER)
Contrôleurs (grade)		25 (2ATS, 7 ATA, 16 CD Tx)	Salaires (Etat)
Superviseurs régionaux (grade)		1 ATS	Salaires (Etat)
Superviseurs nationaux (grade)		3 (1 ITS, 1 ADS, 1 CD Tx)	Salaires (Etat)
Agents de dépouillement/saisie		3 ATA	Salaires (Etat)
Agent centrale information		2	Salaires (Etat)
Chauffeurs secrétaires plantons		5	salaires (Etat)
METHODOLOGIE ET TYPE DE TIRAGE	Nom	Nombre prévu	Nombre après apurement
Unités du 1er degré	Cantons	129	
Unités du 2ème degré	Villages	387	
Unités du 3ème degré (Zone Soud + Zone Sahél)	exploitants	1035 + 720	
Carrés de rendement		1/parcelle	
VARIABLES OBSERVEES	Méthodes de collecte	Méthodes de traitement	Calcul de précision
Superficies	Mesures	SP6 DBASE	Non
Prévisions	Interview + Mesures	SP6 DBASE	Non
Production définitive	Pesées	SP6 DBASE	Non
Stocks paysans	Interviews + Mesures	SP6 DBASE	Non
Utilisations Intrants/matériel	Interview	SP6 DBASE	Non
Cheptels	Non	SP6 DBASE	Non

2. L'ENQUETE SUIVI DES MARCHES CEREALIERS

Situation actuelle.

Comme prévu, cette enquête est entièrement sous la responsabilité de la DSA avec la fin depuis décembre 1994 de l'appui apporté par l'USAID à travers le projet AMTT (Agricultural Marketing and Transfert Technologie). Elle n'a subi aucune modification technique par rapport à l'an dernier. Le personnel parti en formation est de retour ce qui permet d'espérer une amélioration de la capacité de supervision et d'analyse de l'équipe en place. Pour les besoins de l'enquête, il y aura 35 enquêteurs, 4 superviseurs et 4 agents de saisie.

Le dispositif est en place et la poursuite de l'enquête ne devrait pas poser de problèmes particuliers cette année.

Les seules sources de financement possibles se résument à l'Etat et à l'appui de Diaper.

Objectifs.

Pour ce devis-programme 1996/97 comme par le passé, il s'agit essentiellement de:

- poursuivre normalement les activités de l'enquête de relevés des prix sur le terrain par les 35 enquêteurs repartis sur 29 marchés à travers tout le pays. Il y aura 1 enquêteur par marché et 6 enquêteurs du service des nouvelles du marché.
- assurer la publication régulière du bulletin mensuel en 100 exemplaires (bien que insuffisants) distribués aux organismes non gouvernementaux, aux services de l'Etat et aux autres acteurs; l'appui de l'animateur local et de la DSA est plus que nécessaire;
- faire circuler l'information sur la situation des marchés par la voies des ondes et sur les tableaux d'affichage.

Les moyens à mobiliser sont pratiquement identiques à ceux du devis passé et concerne les primes des enquêteurs, le carburant de collecte et de supervision, l'impression et la transmission des questionnaires et la formation recyclage des enquêteurs.

3. L'ENQUETE SUIVI DES MARCHES A BETAIL

Situation actuelle.

C'est une enquête permanente qui mobilisera cette année 23 enquêteurs et 2 superviseurs. Le contrôle est assuré à temps partiel par 14 chefs de secteurs. L'enquête bénéficie des appuis de Diaper, du projet national d'élevage (PNE) et de l'Etat. Les publications qui en découlent sont de très mauvaise qualité et le nombre d'exemplaires diffusés (30) insuffisant. Les diffusions hebdomadaires à la radio, plus intéressantes pour les professionnels de la viande, ont repris cette année grâce à l'appui de Diaper.

Objectifs.

L'enquête est maintenant bien rodée, l'acquisition récente par le projet PNE de nouveaux moyens de déplacement devrait permettre un déroulement des relevés sans problèmes. En revanche, l'équipement informatique est à renouveler et les publications doivent être sérieusement améliorées et leur diffusion doit aussi être étendue.

Les objectifs visés à travers la présente programmation portent essentiellement sur les aspects suivants:

- assurer régulièrement la collecte, le contrôle le traitement et la diffusion adéquats des informations sur le prix du bétail;
- améliorer, grâce à l'appui de l'animation locale et de l'ECA la qualité des analyses effectuées dans les bulletins mensuels

- publier régulièrement à la radio les niveaux des prix hebdomadaires sur les différents marchés.
- renouveler l'équipement informatique pour permettre une meilleure exploitation des données collectées.

Mise à part le matériel informatique qui est à renouveler, les moyens à mobiliser dans le cadre de cette enquête, sont identiques à ceux du devis programme 1995/96 et se résument aux indemnités, au carburant de collecte et aux frais d'impression des questionnaires.

4. LA CENTRALE D'INFORMATION.

Situation actuelle.

Elle est encore à la DSA où elle bénéficie d'un local et d'un personnel spécifique. Grâce à un canevas de collecte élaboré par l'ECA, une bonne partie des 48 fichiers existant dans la centrale ont connu un début de remplissage. Le travail est en cours et sera achevé incessamment ce qui permettra d'entamer les analyses structurelles et prospectives de sécurité alimentaire et la publication d'un annuaire série longue embrassant les quatre domaines de la sécurité alimentaire. Par contre, la partie « Etudes et documentations » n'a pas encore été touchée.

Sur un plan utilitaire, la publication de l'annuaire des statistiques agricoles 1993 a été effectuée, celle de l'annuaire 1994 est en instance d'édition.

Sur un autre plan, l'équipement prévu et acheté est de faible capacité pour une centrale. Il mérite d'être renouvelé.

Objectifs.

Les activités prévues au niveau de la centrale d'information visent essentiellement:

- l'augmentation de la capacité informatique par l'acquisition d'un ordinateur de plus grande capacité;
- la poursuite de la collecte documentaire afin de finaliser la mise à jour des fichiers;
- la publication d'un annuaire statistique de longue série sur les quatre domaines de la sécurité alimentaire.

Les moyens à mobiliser pour la centrale se résument aux primes de collecte et de mise à jour, au carburant de collecte et au consommable informatique.

B. L'ANIMATION LOCALE

Le personnel requis est entièrement en place et un planton lui a même été affecté par sa tutelle administrative. Elle dispose de locaux et de moyens de travail et des moyens de déplacement grâce à l'octroi d'un véhicule usagé par l'administration. Cependant il est urgent qu'elle s'équipe de moyens de communication efficaces : la ligne téléphonique dérivée du

Ministère ne lui permet pas d'établir en temps voulu les contacts nécessaires et le fax récemment acquis a été sérieusement endommagé par la pluie.

Du point de vue administratif, l'animateur est rattaché officiellement à la Direction Générale du Développement rural et intégré au comité qui joue le rôle du comité de sécurité alimentaire à savoir le CASAGC.

Sur un autre plan, le rôle de l'animateur est aujourd'hui bien compris par la plupart des intervenants ce qui a favorisé sa désignation comme le point focal d'une étude nationale sur l'intégration des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire au Tchad. Cette étude a pour objectif de:

- dresser un bilan diagnostic approfondi du dispositif de collecte des données statistiques pour la sécurité alimentaire au sens large en vue de faire des propositions pour l'amélioration du dispositif et pour favoriser le décloisonnement de l'information;

- évaluer le système de ciblage des zones à risque nutritionnel et formuler des propositions dans le but de mieux cerner les zones les plus vulnérables sur l'ensemble du territoire national et répondre au mieux à l'attente des décideurs en matière d'actions d'urgence.

Les résultats d'une telle étude permettront non seulement un meilleur ciblage des informations à collecter mais également une répartition optimale des tâches entre les différents membres de la composante nationale.

Le programme d'activités de l'animateur pour la prochaine campagne s'établit comme suit:

- Pour le comité de sécurité alimentaire.
 - * suivi de ses travaux et de ses principales décisions.
- Dynamisation de la composante nationale.
 - * suivi des travaux de l'étude sur l'intégration des systèmes d'information;
 - * élaboration d'un programme d'activités;
 - * définition des tâches des différents membres ou groupes de travail.
 - * inscription de la contrepartie tchadienne au budget d'investissement.
- Pour l'enquête agricole.
 - * appui à l'extension de l'enquête en zone sahélienne;
 - * suivi de l'exécution, de la supervision et du contrôle de l'enquête;
 - * suivi et appui à la formation et au recyclage des superviseurs, des contrôleurs et des enquêteurs et à la préparation des documents pédagogiques nécessaires;
 - * suivi et appui à l'analyse et la publication/diffusion régulière des résultats.
- Pour l'enquête SIM céréales.
 - * suivi de l'exécution, de la supervision et du contrôle de l'enquête;
 - * suivi et appui à l'analyse et à la publication/diffusion régulière des bulletins.
- Pour le SIM bétail.
 - * suivi de l'exécution, de la supervision et du contrôle de l'enquête;
 - * suivi et appui à l'analyse et à la publication/diffusion régulière du bulletin mensuel.
 - * appui à l'élaboration d'un bulletin annuel;

- Pour la centrale d'information.
 - * suivi régulier de la mise à jour des fichiers;
 - * appui à la publication de l'annuaire série longue.

Compte tenue du retard pris par l'enquête au Tchad, de la qualité insuffisante des publications et des difficultés de communication avec ce pays, un suivi particulier et rapproché des activités doit être assuré régulièrement par l'ECA qui doit y entreprendre à cet effet au moins une mission d'appui technique chaque trimestre.

C. PARTICIPATION DE L'ETAT A LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE COLLECTE

Pour l'an prochain, une estimation de la contribution tchadienne a été présentée pour être inscrite au budget de fonctionnement mais n'a pas pu y être introduite. Néanmoins une promesse a été faite à la mission par le Directeur du Budget de l'inscrire au budget d'investissement dans la contrepartie tchadienne arrêtée cette année à 2 milliards (1,5 milliards l'an passé).

Une rencontre avec le Ministre du plan pour envisager cette inscription avait été prévue mais le calendrier du Ministre ne l'a pas permis. L'animateur local doit tout mettre en oeuvre pour y parvenir.

D. BUDGETS.

Le montant total arrêté s'élève à cent trois millions huit cent trente un mille trois cents francs (104 831 300) CFA soit cent cinquante neuf mille sept cent quatre vingts (159 780) ECU.

Il se répartit ainsi qu'il suit:

RUBRIQUES	COLLECTE	EQUIPEMENT	TOTAL
Enquête agricole	35 706 500	29 000 000	64 706 500
SIM céréales	14 283 500	0	14 283 500
SIM bétail	7 126 000	3 300 000	10 426 000
Animation locale	-	-	14 415 300
Total	57 116 000	32 300 000	103 381 300

La participation de l'Etat aux frais de collecte (40.4%) s'élève à environ vingt trois millions soixante quinze mille franc (23 075 000) CFA où trente cinq mille cinq cent huit (35 508) ECU.

Le budget détaillé par enquête se présente comme suit:

1. ENQUETE AGRICOLE.

DESIGNATIONS	COUT TOTAL	
	F CFA	ECU
I. OPERATION DE COLLECTE.		
1.1 Frais de personnel		
- indemnités	14,137,500	21,755
Superviseurs	12,720,000	19,574
Contrôleurs	720,000	1,108
Enquêteurs	2,250,000	3,462
Enquêteurs bérébéré	129 enquêteurs X 6 mois X 10 000F/mois	7,740,000
Saisie enquête agricole	55 enquêteurs X 6 mois X 10 000F/mois	11,911
Collecte saisie centrale information	6 agents X 3 mois X 10 000F/mois	1,650,000
- frais de mission	1 agent X 12 mois X 15 000F/mois	180,000
Cadres	9 missions de 15 j chacune	1,417,500
Chauffeur	7500F/j X 1 cadre X 9 missions X15j	1,012,500
	3000F/j X 1 chauffeur X 9 missions X 15j	405,000
1.2 Carburant	3,728,000	5,737
-Supervision zone soudanienne	4 missions de 2500 km X .2litre X 400F/l	800,000
-Supervision zone sahélienne	5 missions de 3500 km X .2litre X 400F/l	1,400,000
-Formateurs en zone sahélienne	3500 km X .2 litre X 400 F/l	280,000
-Contrôleurs	25 motos X 20 litres/mois X 6 mois X 400F/l	1,200,000
- Collecte centrale information	10 litres/mois X 12 mois X 400 F/l	48,000
1.3 Impression des questionnaires	2,500,000	3,847
1.4 Entretien matériel	6,372,000	9,806
- motos	25 motos x 10 000F/mois X 6 mois	1,500,000
- vélos	129 vélos x 3 000F/mois x 6 mois	2,322,000
- voitures	y compris assurance	1,500,000
- photocopieur		450,000
- Consommable informatique enquête agricole		300,000
- Consommable informatique et fournitures pour centrale information		300,000
1.5 Matériel de collecte	4,900,000	7,540
- boussoles	30 boussoles x 100 000F l'unité	3,000,000
- mètres rubans	10 à 15 000 F l'unité	150,000
- jalons	30 jalons à 15 000F l'unité	450,000
- calculatrices	13 à100 000 F l'unité	1,300,000
1.6 Formation recyclage	4,069,000	6,262
- enquêteurs/contrôleurs	154 agents pendant 4 jours à 3 000F/j	1,848,000
- transport	154 agents à 12 500F/agent	1,925,000
- transport formateurs zone soudanienne	4 formateurs à 20 000F chacun	80,000
- perdiem formateurs	4 formateurs à 7 500F/j pendant 6 jours	180,000
-perdiem guide+chauffeur formation zone sahélienne	2 agents x 6 jours x3 000F	36,000
TOTAL OPERATIONS DE COLLECTE	35,706,500	54,947
II. EQUIPEMENT		
2.1 Matériel informatique	3,500,000	5,386
- onduleur pour la centrale d'information	3,500,000	5,386
2.2 Matériel roulant	25,500,000	39,240
- 60 vélos à 100 000 F (enquêteurs sahéliens)	6,000,000	9,233
- 13 motos à 1 500 000 F (contrôleurs sahéliens)	19,500,000	30,007
TOTAL EQUIPEMENT	29,000,000	44,626
TOTAL	64,706,500	99,573

2. SIM CEREALES.

DESIGNATIONS	COUT TOTAL	
	F CFA	ECU
OPERATION DE COLLECTE.		
1. Frais de personnel	6,270,000	9,649
- indemnités	5,640,000	8,679
Superviseurs	960,000	1,477
Enquêteurs	4,200,000	6,463
Saisie	480,000	739
- frais de mission	630,000	969
Cadres	450,000	692
Chauffeur	180,000	277
2. Carburant	1,088,000	1,674
- Supervison	800,000	1,231
- Enquêteurs	288,000	443
3. Impression et transmission des questionnaires	1,616,000	2,487
- impression questionnaire	700,000	1,077
- courrier	(30 destinations à 320F/envoi + 4 fax à 2000F/fax) X 52 sem.	916,000
		1,410
4. Entretien matériel	2,842,000	4,373
- véhicule de supervision	1,000,000	1,539
- motos	6 motos x 10 000F/mois X 12 mois	720,000
- vélos	2 vélos à 3 000 F/mois X 12 mois	72,000
- matériel de reprographie (photocopieur:tambour; ronéo et stencileur)		1,050,000
		1,616
6. Opérations de diffusion	1,400,000	2,154
- diffusion radio	500,000	769
- publication bulletins	400,000	616
- publications tableaux d'affiches	500,000	769
7. Formation/recyclage	1,067,500	1,643
- perdiems enquêteurs	(35 enquêteurs X 3 jours X 3 000 F/j)	315,000
- transport enquêteurs	(35 X 12 500 F par voyage)	437,500
- perdiems formateurs	(2 X 7 500 F/j X 5 jours)	75,000
- carburant formation	(3 000 Km X 0,2 L X 400F/L)	240,000
TOTAL OPERATIONS DE COLLECTE	14,283,500	21,980
TOTAL	14,283,500	21,980

3. SIM BETAÏL.

DESIGNATION	TOTAL	
	F CFA	ECU
1 OPERATIONS DE COLLECTE		
11 Frais de personnel		
Indemnités enquêteurs:	12 mois X 23 agents X 10 000 F/mois	4,290,000 6,602
Indemnités superviseurs	2 sup. X 20 000 F/mois X 12 mois	2,760,000 4,247
Frais de mission (6missions)		480,000 739
Zone sahélienne (2 missions de 20 j)		
Zone Centre Ouest (2 missions de 15 j)		
Zone Kanem (2 missions de 15 j)		
- Superviseur	100 jours X 7500 F/mois	750,000 1,154
- Chauffeur	100 jours X 3000 F/mois	300,000 462
12 Carburants lubrifiants		
Carburants (6 missions= 15000Kms)	3000 litres à 400F/litre	1,896,000 2,918
Carburant enquêteurs	12 mobylettes X 10l/mois X 400 FX12 mois	1,200,000 1,847
Vidanges lubrifiants 10% carbu- rant mission		576,000 886
Vidanges lubrifiants 10% carbu- rant mission		120,000 185
13 Impression des questionnaires	Forfait	700,000 1,077
14 Entretien matériel		240,000 369
Engins à deux roues	4 engins pendant 12 mois à 5000F/mois	240,000 369
TOTAL OPERATIONS DE		7,126,000 10,966
2 EQUIPEMENTS		
Ordinateur pentium DD 1 Giga		2,500,000 3,847
Imprimante laser		800,000 1,231
TOTAL EQUIPEMENT		3,300,000 5,078
TOTAL	10,426,000	16,044

4. ANIMATION LOCALE.

DESIGNATION	Estimation des coûts			
	Nombre	Coût unitaire	Total (F cfa)	ECU
1. SALAIRES			5,625,300	8,656
1.1. Rémunérations			5,142,000	7,913
Animateur local	12	168,500	2,022,000	3,112
Indemnité animateur	12	110,000	1,320,000	2,031
Secrétaire comptable	12	100,000	1,200,000	1,847
Assurance santé (AL et SC)			600,000	923
1.2. Charge sociale (15% salaires)			483,300	744
2. FONCTIONNEMENT			5,490,000	8,448
2.1. Carburant			1,360,000	2,093
Coordination (1000 litres)	12 mois	400 F/litre	400,000	616
Missions (20litres/100Kms)	6 missions	2000Km/mis	960,000	1,477
2.2. Per diem			630,000	969
Animateur local (6 missions de 10 j)	60	7 500 F/jour	450,000	692
Chauffeur (60 jours)	60	3 000 F/jour	180,000	277
2.3. Fournitures de bureau			900,000	1,385
Fournitures (12 mois)	12 mois	75 000 F/mois	900,000	1,385
2.4. Frais de communication			1,200,000	1,847
Téléphone, Fax et poste	12 mois	100 000 F/mois	1,200,000	1,847
2.5. Entretien			1,400,000	2,154
Véhicule (y compris assurance)			1,000,000	1,539
Photocopieur			400,000	616
3. DIFFUSION DES RESULTATS			3,300,000	5,078
TOTAL			14,415,300	22,183

ANNEXES

ANNEXE 1 : REALISATION DU DEVIS-PROGRAMME 1995-1996

ANNEXE 2 : PERSONNES RENCONTREES

ANNEXE 3 : PRINCIPAUX SIGLES UTILISES

ANNEXE 4 : PROCESSUS D'INTEGRATION DES DEUX ZONES DANS UN DISPOSITIF UNIQUE D'ENQUETE

ANNEXE 1 : REALISATION DU DEVIS-PROGRAMME 1995-1996

ENQUETE AGRICOLE PERMANENTE	BUDGET			PAIEMENTS			SOLDES		
	TOTAL	FED	ETAT	FED	ETAT	FED	ETAT	FED	ETAT
1.1. Frais de personnel	14 707 500	4 482 060	10 225 440	4 510 000	-	- 27 940	10 225 440		
Indemnités	13 170 000	2 944 560	10 225 440	4 490 000	600 000	-	- 1 545 440	10 225 440	
Superviseurs (6 X 6 mois X 20000F/mois)	720 000	484 560	235 440	600 000	-	- 115 440	235 440		
Contrôleurs (23 X 6 mois x 15000 F/mois)	2 070 000		2 070 000	1 080 000	-	- 1 080 000	2 070 000		
Enquêteurs (132 X 6 mois X 10000 F/mois)	7 920 000		7 920 000	2 760 000	-	- 2 760 000	7 920 000		
Enquêteurs berbère (39 X 6 mois X 10000 F/mois)	2 340 000	2 340 000	-	-	-	-	2 340 000		
Saisie centrale information (1X12moisX10000 F/m)	120 000	120 000	-	50 000	-	-	70 000		
Frais de mission							1 417 500		
Cadres (9missionsX15joursX7500F/X1cadre)	1 012 500	1 012 500	-	-	-	-	-		
Chauffeur (9missionsX15joursX3000F/X1chauffeur)	405 000	405 000	-	-	-	-	-		
Primes de saisie (4agentsX3moisX1000F/mois)	120 000	120 000	-	20 000	-	-	100 000		
1.2. Carburant	3 104 000	3 104 000	-	1 444 150	-	-	1 659 850		
Supervision zone soudanienne	800 000	800 000	-	916 190	-	-	- 116 190		
Supervision zone sahélienne	1 400 000	1 400 000	-	324 260	-	-	1 075 740		
Formateurs en zone sahélienne	280 000	280 000	-	-	-	-	280 000		
Contrôleurs	576 000	576 000	-	192 000	-	-	384 000		
Collecte centrale informations	48 000	48 000	-	11 700	-	-	36 300		
1.3. Impression des questionnaires	2 500 000	2 500 000	-	179 850	-	-	2 320 150		
1.4. Entretien du matériel	4 512 000	4 512 000	-	2 926 300	-	-	1 585 700		
Motos	720 000	720 000	-	480 000	-	-	240 000		
Vélos	1 242 000	1 242 000	-	828 000	-	-	414 000		
Voitures	1 500 000	1 500 000	-	1 417 300	-	-	82 700		
Photocopieur	450 000	450 000	-	-	-	-	450 000		
Consommables enquête agricole	300 000	300 000	-	75 000	-	-	225 000		
Consommables centrale d'information	300 000	300 000	-	126 000	-	-	174 000		

	BUDGET	PAIEMENTS	SOLDES
1.5. Matériel de collecte	6 455 000	6 455 000	-
36 boussoles	3 600 000	3 600 000	-
35 mètres ruban	350 000	350 000	-
45 balances	900 000	900 000	-
4/ jalons	675 000	675 000	-
155 kits pour enquêteurs et contrôleurs	930 000	930 000	-
1.6. Séminaire (harmonisation méthodologie)	2 500 000	2 500 000	-
1.7. Formation recyclage	4 093 500	4 093 500	-
Enquêteurs contrôleurs	1 860 000	1 860 000	145 100
Transport en enquêteurs contrôleurs	1 937 500	1 937 500	-
Transport formateurs zone soudanienne	80 000	80 000	-
Per diem formateurs	180 000	180 000	-
Per diem guide +chauffeur	36 000	36 000	-
2-EQUIPEMENT	600 000	600 000	-
2.1. Matériel informatique	600 000	600 000	-
Onduleur pour la centrale d'information	600 000	600 000	-
TOTAL	38 472 000	28 246 560	10 225 440
			11 310 100
			600 000
			600 000
			16 936 460
			10 225 440

SUIVI DES MARCHES CEREALIERS

	BUDGET			PAIEMENTS			SOLDES		
	TOTAL	FED	ETAT	FED	ETAT	FED	ETAT	FED	ETAT
1. Frais de personnel	6 585 000	3 545 070	3 039 930	2 956 500	-	588 570	3 039 930	-	3 039 930
Indemnités	5 640 000	2 600 070	3 039 930	2 700 000	-	-	-	-	-
Superviseurs	960 000	960 000	-	320 000	-	-	-	-	-
Enquêteurs	4 200 000	1 160 070	3 039 930	2 100 000	-	-	-	-	-
Saisie	480 000	480 000	-	280 000	-	-	-	-	-
Frais de mission	945 000	945 000	-	256 500	-	-	-	-	-
Cadres	675 000	675 000	-	-	-	-	-	-	-
Chauffeur	270 000	270 000	-	-	-	-	-	-	-
2. Carburant	1 488 000	1 488 000	513 750	-	974 250	-	-	-	-
Supervision	1 200 000	1 200 000	-	120 250	-	-	-	-	-
Enquêteurs	288 000	288 000	-	393 500	-	-	-	-	-
3. Impression et transmission des questionnaires	1 416 000	1 416 000	591 100	-	824 900	-	-	-	-
Impression	500 000	500 000	-	91 100	-	-	-	-	-
Courrier	916 000	916 000	-	500 000	-	-	-	-	-
4. Entretien du matériel	720 000	720 000	383 700	-	336 300	-	-	-	-
motos	720 000	720 000	-	383 700	-	-	-	-	-
5. Matériel de collecte	150 000	150 000	-	-	150 000	-	-	-	-
Kits pour enquêteur	150 000	150 000	-	-	-	-	-	-	-
6. Opérations de diffusion	900 000	900 000	-	135 000	-	765 000	-	-	-
Diffusion radio	500 000	500 000	-	135 000	-	365 000	-	-	-
publication bulletins	400 000	400 000	-	-	-	400 000	-	-	-
TOTAL	11 259 000	8 219 070	3 039 930	4 580 050	-	3 639 020	3 039 930	-	3 039 930

SUIVI DES MARCHES A RETAIL

	BUDGET			PAIEMENTS			SOLDES		
	TOTAL	FED	ETAT	FED	ETAT	FED	ETAT	FED	ETAT
1. OPERATIONS DE COLLECTE	7 366 000	6 577 180	788 820	2 196 925				4 380 255	788 820
11 Frais de personnel	4 530 000	3 981 180	548 820	1 622 500				2 358 680	548 820
Indemnités enquêteurs	3 000 000	2 451 180	548 820	1 080 000				1 371 180	548 820
Indemnités superviseurs	480 000	480 000		280 000				200 000	
Frais de mission superviseur	750 000	750 000		262 500				487 500	
frais de mission chauffeur	300 000	300 000						300 000	
12 Carburant lubrifiant	1 896 000	1 656 000	240 000	334 425				1 321 575	240 000
Supervision missions	1 200 000	1 200 000							
Carburant enquêteurs	576 000	336 000	240 000						
Vidanges	120 000	120 000							
13 Impression des questionnaires	700 000	700 000		240 000				460 000	
14 Entretien du matériel	240 000	240 000						240 000	
Engins à deux roues	240 000	240 000							
2. EQUIPEMENTS	1 000 000	1 000 000						1 000 000	
Moyens de transport	1 000 000	1 000 000							
TOTAL	8 366 000	7 577 180	788 820	2 196 925				5 380 255	788 820

ANIMATION LOCALE

	BUDGET			PAIEMENTS	SOLDES
	Nombre	Coût unitaire	TOTAL	FED	FED
1. REMUNERATION			5 485 920	2 510 998	2 974 922
Salaire animateur local	12	158 400	1 900 800	942 508	958 292
Indemnité animateur locale	12	110 000	1 320 000	770 000	550 000
Salaire secrétaire comptable	12	100 000	1 200 000	487 670	712 330
Assurance AL et SC			600 000	200 000	400 000
Charges sociales (15% salaires)			465 120	110 820	354 300
2. FONCTIONNEMENT			5 490 000	2 658 080	2 831 920
21 Carburant			1 360 000	468 310	891 690
Coordination	1000 litres	400	400 000	268 310	131 690
Missions (20 l/100KM)	6missions	2000 Km/mis	960 000	200 000	760 000
22 Per diem			630 000	112 600	517 400
Animateur locale (6missions de 10 Jours)	60 jours	7 500 F/j	450 000	112 600	337 400
Chauffeur	60 jours	3 000 F/j	180 000	-	180 000
23 Fournitures de bureau	12 mois	75 000 F/mois	900 000	718 600	181 400
24 Frais de communication	12 mois	100 000 F/mois	1 200 000	91 870	1 108 130
25 Entretien			1 400 000	1 266 700	133 300
Véhicule			1 000 000	1 060 000	-60 000
Photocopieur			400 000	206 700	193 300
3. EQUIPEMENT			3 360 000	-	3 360 000
Micro-ordinateur et imprimante			2 500 000	-	2 500 000
Onduleur			600 000	-	600 000
Rubans			180 000	-	180 000
Bicyclette			80 000	-	80 000
4. DIFFUSION DES RESULTATS			3 291 730	952 800	2 338 930
TOTAL			17 627 650	6 121 878	11 505 772

RÉCAPITULATIFS

BUDGET FED
BUDGET ETAT
TOTAL

	Budget	Paiements	Soldes	%	% réalisé
BUDGET FED	61 670 460	24 208 953	37 461 507	81,44%	39,26%
BUDGET ETAT	14 054 190	-	14 054 190	18,56%	0,00%
TOTAL	75 724 650	24 208 953	51 515 697		31,97%

ENQUETE AGRICOLE PERMANENTE
SUIVI DES MARCHES CEREALIERS
SUIVI DES MARCHES A BETAIL
ANIMATION LOCALE
TOTAL

	BUDGETS			PAIEMENTS	
	TOTAL	FED	ETAT	FED	ETAT
ENQUETE AGRICOLE PERMANENTE	38 472 000	28 246 560	10 225 440	11 310 100	-
SUIVI DES MARCHES CEREALIERS	11 259 000	8 219 070	3 039 930	4 580 050	-
SUIVI DES MARCHES A BETAIL	8 366 000	7 577 180	788 820	2 196 925	-
ANIMATION LOCALE	17 627 650	17 627 650		6 121 878	
TOTAL	75 724 650	61 670 460	14 054 190	24 208 953	-

ANNEXE 3 : PRINCIPAUX SIGLES UTILISÉS

SIGLE	INTITULE PRECIS
ADS	Adjoint technique de la statistique
AMTT	Agricultural Marketing and Transfert Technologie
ATA	Agent technique d'agriculture
ATS	Agent technique de la statistique
BIEP	Bureau études et projets
CASAGC	Comité d'action pour la sécurité alimentaire et la gestion des catastrophes
CASAU	Comité d'action pour la sécurité alimentaire et l'aide d'urgence
CASAU	Comité d'action pour la sécurité alimentaire et l'aide d'urgence
CRA	Comité régional d'action pour la sécurité alimentaire et la gestion des catastrophes
CTPS	Comité technique pluridisciplinaire de suivi du SIM
CTS	Cellule technique de suivi
DPPASA	Direction de la Promotion des Productions Agricoles et de la sécurité alimentaire
DPVC	Direction de la protection des végétaux et de conditionnement
DREM	Direction des Ressources en Eau et de la Météorologie
DRHFPR	Direction des ressources humaines et de la formation rurale et des programmes
DSA	Division de la Statistique agricole
DSEED	Direction des Statistiques et des études économiques et démographiques
FEWS	Famine early warning system
ISD	Ingénieur statisticien démographe
ISE	Ingénieur statisticien économiste
ITS	Ingénieur des travaux statistiques
MAE	Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement
ONC	Office national des céréales
ONDR	Office national de développement rural
PADER	Projet d'appui au développement de l'économie rurale
PAON	Projet d'appui à l'ordonnateur national
PMDR	Projet multisectoriel pour le développement rural
PNE	Programme national d'élevage
PSANG	Projet de sécurité alimentaire Nord Guéra
SAP	Système d'alerte précoce
SECADEV	Secours catholique pour le développement
SIM	Système d'information sur les marchés
SODELAC	Société de développement du lac

ANNEXE 2 : PERSONNES RENCONTRÉES

Dr	ABBA Salomon	Directeur de la dette et des investissements
M	ABDOULAYE	Directeur du Budget
M	AGGREY Moussa Mahamat	Coordonnateur National du Programme d'Appui à l'Ordonnateur National
M	ALKHALIL Adoum	Représentant adjoint FEWS
M	ANTOINE Thierry	Chef de projet Système d'alerte précoce
M	BOUCAR GANA Oumar	Sous-Directeur du Budget ordinaire
M	DJOROU Ali Adoum	Directeur de la DPPSA
M	DJOUBDOURNA MADIBO	Chef du service Statistique Elevage
M	DOCTEUR Paul	Chargé du SIM céréales
Dr	DONANG NINGAYO Charles	Chef du Projet Gestion Economique et Financière
M	DURAZZO	Conseiller développement rural CCE
M	GENCE Pierre	Représentant Résident FAO
M	HADJER MAHAMAT	Directeur Général Adjoint de l'élevage
M	ISSAKA DAHAB	ATS Division des Statistiques Agricoles
M	KOUMBRAIT Blotoyoum	Directeur Général adjoint de l'Agriculture
M	MCGUIRE Marc	Représentant régional FEWS à Niamey
M	MOUGABE LOTARD	Animateur local
Dr	SMETS Hendrik M.J.	Délégué de la Commission des Communautés Européennes
M	TOUATONGAR GODOULO	Responsable SIM par interim

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE - TRAVAIL - PROGRES

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

DIRECTION GENERALE

DIRECTION DE LA PROMOTION DES
PRODUCTIONS AGRICOLES ET DE LA
SECURITE ALIMENTAIRERAPPORT SUR LE PROCESSUS D'INTEGRATION DES DEUX ZONES DANS UN
DISPOSITIF UNIQUE D'ENQUETE

La Division de la Statistique Agricole, grâce à l'appui du projet DIAPER, mène, dans le cadre de l'évaluation de la production agricole nationale, une enquête agricole pendant chaque campagne. Cette enquête agricole s'est déroulée seulement dans la partie méridionale du pays. La zone sahélienne n'a pu être couverte par manque de moyens tant matériels, financiers que humains.

Dans le souci d'avoir des informations pour l'ensemble du pays avec les mêmes méthodes d'approches, la DSA avait sollicité à maintes reprises de couvrir également la zone sahélienne en s'appuyant sur les autres services du développement rural exerçant dans cette zone.

Les dévis - programmes de l'an 1 et de l'an 2 de DIAPER III ont permis l'acquisition de quelques matériels d'enquête, et ont prévu des lignes budgétaires pour le fonctionnement, la formation et la supervision des travaux d'enquêtes dans cette dernière zone.

Le séminaire national sur les statistiques agricoles, financé par le DIAPER, tenu du 6 au 9 Juin 1995 est venu jeter les bases d'une concertation pour couvrir l'ensemble du territoire par des méthodes comparables.

En effet, parmi les recommandations du séminaire, on peut citer celles relatives à la complémentarité entre les services du développement rural pour la collecte des données et l'harmonisation des méthodologies pratiquées jusqu'à lors par ces différents services.

Suite à ces recommandations, la Division de la Statistique Agricole a établi un échantillon de 60 cantons répartis dans les Préfectures et les Sous - Préfectures pour couvrir la zone sahélienne.

Au vu de ce tableau d'échantillonnage, le Directeur Général du Ministère du Développement Rural a demandé, par une lettre, à certains services du développement rural, de tenir informer la DSA sur la disponibilité de leurs agents dans les sous -

préfectures concernées. Ces services sont les suivants:

- Direction de l'Elévage
- Direction des Eaux et Forêts
- Direction de la Protection des Végétaux et du Conditionnement (DPVC)
- Office National du Développement Rural (ONDR)
- Système d'Alerte Précoce (SAP)
- Direction des Ressources Humaines et de la Formation Rurale et des Programmes (DRHFRP)
- Projet UNSO au Kanem
- Société du Développement du Lac (SODELAC)
- Projet de Sécurité Alimentaire Nord Guéra (PSANG)
- Secours Catholique pour le Développement (SECADEV)

Les réponses commencèrent à parvenir à la DSA dès la seconde semaine du mois de Juillet.

Pour l'ONDR et la SODELAC, l'accord de principe a été donné lors du Séminaire, mais ils souhaitaient l'allégement du questionnaire afin de ne pas surcharger les agents qui sont également des agents vulgarisateurs et encadreurs. L'allégement du questionnaire a été accepté par la DSA.

La Direction de l'Elévage a répondu qu'elle ne voyait aucun inconvénient et que les agents peuvent être disponibles pour subir la formation.

Le projet UNSO a saisi la DSA pour dire que ses agents n'attendent qu'à être formés pour se mettre au travail.

Le Projet Sécurité Alimentaire Nord Guéra (PSANG) a non seulement marqué son accord pour une collaboration avec la DSA, mais a pris l'avance de contacter la DSA pour la formation de ses agents de la cellule Suivi - Evaluation. Cette formation a eu lieu au mois de Mai 1995 suivant la même méthodologie en ce qui concerne les mesures de superficies et l'estimation des productions. Ce qui fait que pour la zone couverte par le PSANG l'évaluation de la campagne agricole 95/96 s'est faite sur les mêmes bases que celles faites en zone soudanienne.

Par contre certains services ont répondu, soit qu'ils ne disposaient pas d'agents propres tel est le cas du Projet Système d'Alerte Précoce, soit que les agents ne seront pas disponibles à la période des enquêtes tel est le cas de SECADEV.

Ainsi, dès la réception des réponses des différents services, la DSA en collaboration avec l'Animateur local DIAPER s'est mise à préparer le document de formation pour les

enquêteurs en zone sahélienne.

Des contacts directs ont été pris dans un premier temps avec les Projets ADER et PMDR de l'ONDR opérant dans la Préfecture du Chari Baguirmi et la SODELAC qui couvre la Préfecture du LAC.

Avec le projet ADER, il était convenu que, chaque agent dans sa zone d'encadrement devait mener l'enquête sans exception. Tel est le voeux des responsables dudit projet. Ce qui veut dire que la taille de l'échantillon prévue est largement dépassée dans cette zone.

Compte tenu du retard pour la mise en place de l'enquête, il était recommandé de procéder à la collecte des données avec la nouvelle méthode et également l'ancienne pour parer à des éventualités. Pour un meilleur suivi, l'échantillon au niveau des villages a été tiré par le service Etudes et Enquêtes de la DSA sur la base d'une liste des villages d'une zone. Chaque agent devait mener l'enquête dans deux villages échantillons dans sa zone d'encadrement.

Au deuxième degré dans chaque village échantillon, l'enquêteur tire lui même trois exploitations échantillons en s'aidant de la fiche recensement des ménages et exploitations agricoles.

Les formateurs de la DSA se sont rendus du 02 au 15 Août dans les secteurs du projet pour assurer la formation aux agents enquêteurs. Cette formation a porté sur les domaines suivants:

- Méthode de tirage des exploitations échantillons
- Concepts et Définitions
- Remplissage des Fiches

A la fin de la séance de formation, les fiches ont été remises aux agents pour commencer les opérations de collecte dès leur retour dans leur zone respective.

Les contacts se sont poursuivis avec le projet PMDR et la SODELAC, mais malheureusement une grève des agents du Département du Développement Rural est intervenue du 17 Août au 25 Septembre bloquant ainsi le processus engagé.

A la reprise, la Division de la Statistique Agricole s'est aussitôt attelée à l'évaluation de la campagne agricole en cours.

Le processus d'intégration de la zone sahélienne se poursuivra par la formation pour mieux envisager la campagne agricole prochaine.

N'Djamena le 25 Octobre 1995

La Division de la Statistique Agricole

Enquête Agricole
Campagne 95/96

Préfecture	S/Préfecture	Population	Poids	cantons éch
Batha	Ati	160,106	0.56	
	Djedda	29,845	0.10	
	Oumhadjer	98,507	0.34	
		288,458	1.00	6
Biltine	Amzoer	28,660	0.16	
	Arada	9,883	0.05	
	Biltine	52,440	0.28	
	Guéréda	58,262	0.32	
	Iriba	35,562	0.19	
		184,807	1.00	4
Chari Baguirmi	Bokoro	135,646	0.19	
	Boussou	116,404	0.16	
	Massakory	129,950	0.18	
	Massenya	111,444	0.15	
	N'Djamena Rural	230,497	0.32	
		720,941	1.00	16
Guéra	Bitkine	101,749	0.33	
	Mangalmé	54,514	0.18	
	Melfi	52,994	0.17	
	Mongo	96,996	0.32	
		306,253	1.00	7
Kanem	Mao	149,201	0.53	
	Moussoro	71,505	0.26	
	Nokou	59,221	0.21	
		279,927	1.00	6
Lac	Bol	123,775	0.49	
	Ngouri	129,157	0.51	
		252,932	1.00	5
Ouaddai	Abéché	187,936	0.35	
	Abougoudam		0.00	
	Adré	124,692	0.23	
	Am-Dam	77,593	0.14	
	Goz-Beida	153,679	0.28	
		543,900	1.00	12
Salamat	Aboudeia	38,943	0.21	
	Am-Timan	112,781	0.61	
	Haraze Mangueigne	32,679	0.18	
		184,403	1.00	4
Total				60 60

Préfecture	Population	Poids %	cantons
Batha	288458	0.10	6
Biltine	184807	0.07	4
Chari Bag.	720941	0.26	16
Guéra	306253	0.11	7
Kanem	279927	0.10	6
Lac	252932	0.09	5
Ouaddai	543900	0.20	12
Salamat	184403	0.07	4
TOTAL	2761621	1.00	60